

avenir suisse

Irresponsable ?

*Rôle et représentation de
l'entrepreneuriat suisse à une
époque de transformations*

*Marco Salvi en collaboration avec
Peter Grünenfelder, Lukas Rühli, Patrick Dümmler,
Samuel Rutz, Valérie Müller, Céline Neuenschwander
et Matthias Ammann*

avenir suisse

Irresponsable ?

*Rôle et représentation de
l'entrepreneuriat suisse à une
époque de transformations*

Marco Salvi en collaboration avec

*Peter Grünenfelder, Lukas Rühli, Patrick Dümmler,
Samuel Rutz, Valérie Müller, Céline Neuenschwander
et Matthias Ammann*

La morale est un pied-de-biche qui a
l'avantage de ne jamais laisser de traces
sur le lieu du crime.

Karl Kraus, essayiste

Editeur	Avenir Suisse, www.avenir-suisse.ch
Auteurs	Marco Salvi en collaboration avec Peter Grünenfelder, Lukas Rühli, Patrick Dümmler, Samuel Rutz, Valérie Müller, Céline Neuenschwander et Matthias Ammann
Traduction	HL TRAD, www.hltrad.com
Corrections	Marco Salvi, Diego Taboada
Concept et design	Carmen Sopi
Impression	Bubu AG, www.bubu.ch
Illustrations	Source unsplash.com. p. 9 Ula Kuzma, p. 20 Adi Goldstein, p. 30 Pat Whelen, p. 40 Silvia Brazzoduro, p. 50 Omer Rana, p. 60 Ramon Kagie, p. 72 Ricardo Gomez Angel

© Octobre 2020 Avenir Suisse, Zurich

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur. Dans la mesure où Avenir Suisse a intérêt à la diffusion des idées présentées ici, l'utilisation des résultats, données et graphiques de cette œuvre par des tiers est expressément souhaitée si et seulement si la source est mentionnée de manière exacte et bien visible et conformément au droit d'auteur. Les infractions sont soumises aux dispositions légales du droit d'auteur. Les citations ont été traduites librement et ne représentent pas une traduction officielle.

Commander assistent@avenir-suisse.ch, tél. 044 445 90 00

Téléchargement

www.avenir-suisse.ch/fr/publication/representation-de-entrepreneuriat-suisse/

Préface

Les entreprises suisses sont considérées par certains comme un symbole de compétitivité et un vecteur d'innovation, ainsi que comme des employeurs attractifs pour des millions de travailleurs. Elles sont critiquées par d'autres pour leur recherche du profit et tenues pour responsables de tous les maux de ce monde – comme la crise climatique et le Covid-19. Si leur pouvoir d'intégration économique et sociale, sans même parler de leur immense valeur ajoutée, semble incontestable, force est de constater que la perception du grand public, des politiques et des médias diffère notablement. Dans certains pans de la société, la réputation de l'économie n'est pas vraiment à son meilleur niveau. Ces opinions et ces préjugés à l'emporte-pièce se reflètent ensuite dans les comportements de vote individuels. Dans la démocratie directe suisse, les électeurs se prononcent régulièrement sur des initiatives populaires et des référendums qui affectent directement ou indirectement les conditions-cadre pour l'implantation des entreprises. En période de changements géostratégiques, marquée par des critiques croissantes de la mondialisation, une lassitude manifeste du progrès ou même de la croissance, ainsi que des velléités politiques de renationalisation – surtout en période de pandémie – l'image de l'économie et de ses entreprises joue un rôle décisif.

Pour cette raison, l'équipe de recherche d'Avenir Suisse s'est attelée à examiner de plus près le rôle et la perception de l'entrepreneuriat en Suisse. La question nous préoccupe d'autant plus que nous sommes bien conscients, en tant que think tank d'obédience libérale, de la valeur ajoutée que génèrent les entreprises suisses.

Marco Salvi, responsable de recherche chez Avenir Suisse, est le véritable chef d'orchestre de cette publication, que nous présentons à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de notre think tank. Je tiens à le remercier tout particulièrement pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour la rédaction de cet ouvrage. Titillés par sa curiosité économique, en échange continu avec les co-auteurs, les responsables de la communication et de production et les membres de la Commission des programmes, nous avons âprement débattu de l'image – et aussi des stéréo-

types – qui collent à la peau de l'économie suisse. Nous avons ainsi pu délimiter le «pouvoir» supposé des entreprises et révélé leur contribution à l'écosystème suisse.

Cela relève de l'évidence: les entreprises suisses apportent une contribution considérable à la cohésion sociale. Pour réussir, elles doivent, d'une part, résister à la concurrence nationale et internationale et, d'autre part, anticiper les interventions réglementaires de l'État et, le cas échéant, les mettre en œuvre. Le premier défi est laborieux, parfois pénible. Le second a tendance à interférer de plus en plus avec les choix des entreprises, au nom d'une idée de «bonne» gouvernance à faire respecter. Cette publication pose également un regard critique sur l'engagement sociétal de plus en plus attendu des entreprises suisses.

Afin de regagner la liberté d'entreprendre et de renforcer le cadre de l'économie de marché (au lieu de le laisser se corroder), la valeur ajoutée générée par les entreprises dans ce pays doit être rappelée au grand public. L'indéniable propension du politique à favoriser les structures existantes est diamétralement opposée au dynamisme entrepreneurial. Cependant, la banale gestion des acquis, prescrite sur les tables du gouvernement et dans les chambres parlementaires, n'est certainement pas une stratégie gagnante à long terme pour encourager la création d'entreprises locales.

Mais notre démocratie directe a également l'avantage que les cadres et dirigeants d'entreprises peuvent apporter une contribution significative au processus de formation d'opinion du souverain, à travers une participation personnelle aux discours publics et politiques. La crédibilité et la force de persuasion pour la cause de l'économie sont appréciées dans l'électorat suisse, avant tout par ceux qui portent eux-mêmes la responsabilité d'une entreprise. En ce sens, ce ne sont pas seulement les hommes politiques mais aussi les entreprises qui partagent la responsabilité du rôle et de la représentation qu'auront les entreprises suisses à l'avenir, ainsi que des conditions-cadre dont elles bénéficieront.

Directeur Avenir Suisse

Peter Grünenfelder

7 _ Rôle et représentation de l'entrepreneuriat suisse à une époque de transformations

Sommaire

–	Préface	_ 05
01	Introduction : chaque crise est une crise du capitalisme	_ 11
02	L'image (déformée) de l'économie	_ 21
	2.1_ Dans la société	_ 22
	2.2_ Dans les médias	_ 24
	2.3_ Dans la politique	_ 26
	2.4_ Dans la formation	_ 28
03	Le pouvoir surestimé des entreprises	_ 31
	3.1_ Le «capitalisme de connivence» : il existe, nous l'avons rencontré!	_ 33
	3.2_ Le bras long passablement raccourci du lobbying économique à Berne	_ 34
	3.3_ Les vaines défenses des entreprises contre l'inflation réglementaire	_ 35
	3.4_ Les entreprises investissent peu dans la représentation d'intérêts	_ 37
	3.5_ Au-delà de la politique : le déplacement des rapports de force sur le marché	_ 39
04	La vraie contribution des entreprises	_ 41
	4.1_ La Suisse, paradis des travailleurs	_ 42
	4.2_ Les entreprises ont permis aux femmes de conquérir leur autonomie en Suisse	_ 45
	4.3_ L'entreprise: l'autre lieu d'apprentissage	_ 48

05	Les contributions fiscales des entreprises	_ 53
5.1_	Au service de l'Etat: l'entreprise collectrice d'impôts	_ 54
5.2_	La soustraction à l'impôt n'est pas le propre des entreprises	_ 56
5.3_	La charge fiscale – plus lourde que communément supposée	_ 58
5.4_	L'ampleur (et la portée) de l'optimisation fiscale sont surestimées	_ 59
06	Les mérites mésestimés de la morale marchande	_ 63
6.1_	Les entreprises se comportent-elles plus mal que les individus?	_ 64
6.2_	Une responsabilité mal comprise	_ 67
6.3_	La politisation des entreprises	_ 71
07	Les entreprises face à leurs devoirs	_ 75
7.1_	Lutter contre l'apathie politique	_ 76
7.2_	Soutien privé aux médias par les entreprises suisses	_ 78
7.3_	La responsabilité des partis bourgeois	_ 79
	Bibliographie	_ 84



01 Introduction: chaque crise est une crise du capitalisme

Aux yeux de ses opposants, «l'économie» était déjà responsable de bien des maux : exploitation, travail des enfants, colonialisme, réchauffement climatique et non-respect des droits humains et de la vie privée ont été mis sur le compte du mauvais comportement du monde économique. Il n'en a pas été autrement lors de la pandémie de Covid-19 qui s'est déclarée en début d'année. Les critiques du capitalisme et les nationalistes se sont retrouvés de nouveau réunis dans leur opposition à tout ce qui fait une économie de marché. Cette fois encore, les réactions des responsables politiques – spécialistes pour certains d'entre eux de la diffusion des craintes et des doutes – n'ont pas tardé à se faire entendre. Par réflexe, des frontières ont été fermées, des exportations interdites et des Etats ont violé des traités et des accords. Et désormais, la menace de conflits nationalistes pour la primauté des vaccins fait planer son ombre sur la coopération internationale (Bollyky et Bown 2020). La pandémie sert de prétexte à des attaques contre la globalisation de l'économie et contre son principal moteur que sont les entreprises multinationales – souvent à l'aide de contenus émotionnels instillés sur les réseaux sociaux.

A la différence de la crise financière de 2008, le danger est perçu cette fois comme provenant non pas tant des banques que des «chaînes d'approvisionnement» que les grandes entreprises auraient étirées à l'excès, à en croire ces critiques. Selon le président français Emmanuel Macron, elles mettent même en danger la sécurité d'approvisionnement et la «souveraineté économique» des nations (Le Monde 2020). Et puisque l'Etat distribue des milliards pour «sauver» l'économie, vous permettez s'il vous plaît que la politique ait son mot à dire sur l'utilisation des ressources : ainsi va le raisonnement populaire, arguant qu'il serait politiquement déplacé de voir les deniers publics s'enfuir à l'étranger ou dans des industries ne pratiquant pas un développement durable. L'économie a beau ne pas pouvoir être tenue responsable de l'apparition de la pandémie, et de nombreuses entreprises ont dû fermer boutique pour cause de santé publique et se voient à présent contraintes de passer par des plans de restructuration. Mais tout cela pèse au final bien peu dans la balance.

Dans l'ensemble, la crise du coronavirus n'améliorera guère la perception déformée qu'ont l'opinion publique, le politique, ainsi que les médias, du monde économique et de l'entrepreneuriat. Cette publication s'attelle à démontrer en quoi cette mauvaise réputation de l'économie est infondée. Il s'agit concrètement

de redessiner une image plus réaliste du rôle et de la contribution des entreprises (suisse) – en particulier celles menant des activités à l'international. Ces dernières constituent des acteurs essentiels d'une organisation sociale qui nous a offert 150 années de croissance et de prospérité au cours desquelles se sont réalisées d'importantes conquêtes de politique sociale, et qui est aujourd'hui indispensable pour remettre sur pied une base productive durement éprouvée par la crise sanitaire.

«Mais cette défense et correction de l'image du monde de l'entreprise est-elle vraiment nécessaire en Suisse?», interrogeront certains – y compris dans les milieux économiques. La réponse est: absolument. Certes, la conjoncture robuste des dernières années a redoré la réputation de l'économie; selon une étude de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, l'économie jouit du plus haut niveau de confiance depuis le début des enquêtes à ce sujet (CSS 2018). Toutefois, comme le montre ci-dessous le chapitre 2, cette confiance portait surtout dès avant la crise du coronavirus sur les secteurs du marché intérieur. D'une façon générale, l'image de l'économie reflète principalement celle des petites et moyennes entreprises (PME) – ce qui est compréhensible quand on sait qu'elles représentent en Suisse plus de 99 % des entreprises. Mais ce chiffre, répété à l'envi par les femmes et hommes politiques, est trompeur. Les sociétés multinationales produisent un bon 36 % de la valeur ajoutée (Naville et al. 2019). Bien qu'elles ne représentent que 17 % de la population active occupée, les grandes entreprises (comptant plus de 250 employés) ont été responsables entre 2011 et 2017 d'environ 30 % des créations de postes. Elles sont en outre une source majeure d'innovation. Environ 70 % des dépenses annuelles totales de 22 milliards de francs suisses consacrées à la recherche et au développement sont financées par le secteur privé. Dans ce domaine aussi, les multinationales sont des figures de proue: trois multinationales suisses figurent parmi les cent entreprises les plus innovantes au monde (Derwent 2020); les multinationales sont le principal moteur de la capacité d'innovation de l'écosystème suisse (SATW 2018). En 2018, Roche, ABB, Nestlé et Novartis ont déposé à eux seuls entre 300 et 650 brevets par entreprise (Crédit Suisse 2020).

Parce que les multinationales réussissent à maintenir une coopération productive à grande échelle entre les acteurs les plus divers, elles constituent par bien des aspects le véritable moteur de l'économie suisse. Pourtant, la réputation des entreprises reste sulfureuse; le marasme économique qui découlera de la

pandémie ne l'améliorera guère. Aujourd'hui encore, la contribution des grandes entreprises au bien commun est moins bien appréciée que celle des autres organisations et institutions. La prédisposition négative des médias envers les «grands groupes» et les multinationales est également sans équivoque. L'idée que l'économie profite à la société se trouve de plus en plus contestée dans des médias de premier plan (Commslab et fôg, 2019). Dans l'ensemble, la confiance publique accordée aux sociétés anonymes est significativement plus faible que celle donnée à d'autres formes d'organisation, par exemple les coopératives. Et ce en dépit du fait que les coopératives – exception faite de quelques acteurs de poids – occupent une place marginale dans l'économie suisse depuis des décennies.

La contribution réelle des entreprises

Pourquoi les entreprises suisses mériteraient-elles une meilleure réputation? Les raisons sont multiples. Pour commencer, elles remplissent la fonction pour laquelle elles ont été créées – à savoir fournir aux clients et aux consommateurs des produits innovants, de haute qualité et à des prix toujours plus abordables – et elles le font avec brio. À tel point que même en pleine pandémie, les ménages n'ont pas eu à rationner leur consommation. C'est pourquoi les rares étagères temporairement vides et les livraisons retardées ont rapidement fait la une.

Elles font également preuve d'un haut niveau de responsabilité envers leurs employés. Comme le précise le chapitre 4, les employés suisses bénéficient d'une rémunération supérieure à la moyenne internationale, et avec des inégalités salariales notablement plus réduites en comparaison. Contrairement à l'opinion courante dans le pays, ils sont en outre plus rarement stressés. Ils jouissent en règle générale d'une sécurité d'emploi élevée. Le marché du travail suisse n'est naturellement pas immunisé contre les chocs conjoncturels. Mais sa résilience et sa capacité d'adaptation sont remarquables.

Il faut encore relever un autre point crucial concernant la question de la réputation : il s'agit de la contribution concrète des entreprises à la cohésion sociale. L'accès à une formation de qualité et au monde du travail représentent par exemple d'importants facteurs de réussite pour l'intégration de près de deux millions d'étrangers vivant dans le pays. Grâce au dispositif (presque) unique au monde de la formation professionnelle duale, elles apportent une contribution décisive à la socialisation des jeunes. Et pour les actifs adultes, elles représentent

le moyen le plus important pour obtenir une formation professionnelle formelle et informelle, à savoir «sur le tas».

La contribution de l'économie à la parité entre les femmes et les hommes est, elle aussi, le plus souvent sous-estimée – lorsqu'elle n'est pas représentée de façon complètement inversée et vue essentiellement comme une source de discrimination. Historiquement, le travail a été particulièrement important pour l'autonomisation des femmes car il leur a permis d'atteindre l'indépendance économique (voir chapitre 4.2). Les entreprises étaient (et restent) une source importante d'innovation et de mobilité sociales. Des institutions qui nous paraissent aujourd'hui comme allant de soi, telles que le 2^e pilier, ont d'abord été proposées par des entreprises.

Charge fiscale: un capital peu ménagé

Parlons argent. Les entreprises, en particulier les grands groupes multinationaux, défraient souvent la chronique en raison de leurs pratiques fiscales. On leur reproche de profiter de la qualité élevée de la «place économique suisse» sans y contribuer suffisamment. Il est vrai que la Suisse se range parmi les pays ayant la plus faible charge fiscale, à condition cependant de ne considérer isolément que l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Mais la charge fiscale totale pesant sur les investisseurs ou les entrepreneurs va bien au-delà du seul impôt sur les sociétés. Les revenus du capital sont le plus souvent également soumis aux impôts payés par les personnes physiques, et ce à plusieurs niveaux: par l'impôt sur le revenu, par l'impôt sur la fortune et, le cas échéant, par l'impôt sur les successions.

Non seulement les groupes suisses s'acquittent d'impôts non négligeables, ils sont également de plus en plus souvent obligés de prendre en charge des missions de l'Etat. Dans le domaine fiscal par exemple, les entreprises sont responsables de la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), alors même qu'il s'agit par définition d'un impôt auquel sont assujettis les consommateurs. Elles remplissent un rôle semblable pour les cotisations de sécurité sociale, les impôts à la source et pour d'autres prélèvements encore, où elles jouent le rôle d'un collecteur d'impôts. Dans le domaine judiciaire également, l'Etat impose aux entreprises des missions qui, même pour des libéraux classiques, relèveraient plutôt de la compétence de l'Etat. Un exemple particulièrement frappant est la lutte

contre le blanchiment d'argent, qui se trouve de facto déléguée au secteur financier.

Le pouvoir surestimé de l'économie

Tandis que sont minimisés les efforts des entreprises et leurs contributions à la prospérité de la société, on surestime généralement la capacité du monde économique à façonner à son compte les décisions politiques et selon son bon vouloir. Les milieux économiques eux-mêmes sont en partie à l'origine du problème : leurs représentants se mobilisent ponctuellement pour une politique clientéliste qui est certes dans l'intérêt d'un segment (souvent une branche) économique, mais pas nécessairement dans l'intérêt de l'économie tout entière.¹ On fait en théorie bon accueil à la concurrence – mais de préférence pas dans son propre pays ou dans sa propre branche (voir encadré 1). On se réjouit des investissements internationaux quand ils dopent le cours de ses propres actions, mais pas tellement quand ils renforcent les capacités de concurrents étrangers.

Ces remarques ne doivent cependant pas cautionner l'idée que l'économie exercerait une influence illimitée sur le processus législatif. Depuis des années, des politologues étudient les relations entre la politique et l'économie (voir chapitre 3). Leurs recherches suggèrent que ces liens se sont globalement distendus. Sur le plan fédéral par exemple, les liens directs entre les parlementaires et les différentes entreprises s'amenuisent, tandis que s'intensifient fortement les rapports de proximité de femmes et hommes politiques avec des groupes d'intérêt de toutes orientations politiques confondues. Seule une branche peut continuer, comme autrefois, à faire librement valoir ses intérêts à Berne : l'agriculture.

La tendance évoquée ci-dessus vers le corporatisme et le maintien d'une concurrence placide et contrôlée ne doit naturellement pas être sous-estimée. Les entreprises ne sont pas dénuées de défauts – en fin de compte, il ne s'agit rien d'autre que de groupes d'êtres humains. La Suisse a besoin d'institutions vigilantes et efficaces qui s'opposent à toute tentative de mutualisation des pertes.

1 Des exemples de «capitalisme de connivence», ou «crony capitalism», c'est-à-dire de népotisme économique, peuvent également se rencontrer en Suisse. En faisait partie par exemple la garantie contre les risques à l'exportation : dans les années de son utilisation maximale, la Confédération s'est trouvée engagée en faveur des sociétés exportatrices à hauteur de montants qui dépassaient même le budget total de l'Etat (*Bärtschi 2006*).

Cette vigilance est plus importante que jamais dans les temps de crise que nous traversons.

Pour obtenir une mesure juste et réelle du comportement des entreprises, il ne convient cependant pas de se servir d'un parangon idéal de perfection inatteignable mais d'une comparaison avec d'autres institutions également réelles comme par exemple les administrations, les Eglises, les organisations non gouvernementales (ONG) ou d'autres composantes de ce qu'il est convenu d'appeler la société civile. Il plane certes en permanence au-dessus des entreprises un soupçon de spéculation, de tarifs ou rémunérations abusives et d'exploitation. La vérité, c'est qu'elles contribuent considérablement aux coopérations entre humains et à la tolérance (voir chapitre 6). Disons-le sans filtre: les individus se comportent plutôt mieux à l'intérieur de l'entreprise qu'à l'extérieur. Les grandes sociétés, que l'on peut considérer comme des exemples de parfaite réussite (et donc comme l'incarnation de la logique des affaires dans toute sa dureté) se montrent plus tolérantes que les petites entreprises envers les préférences personnelles de leurs collaborateurs (COWEN 2019). Cela n'est pas surprenant: les marques, l'image et la réputation sont devenues des actifs déterminants pour les grands groupes et leur valeur excède souvent par de multiples facteurs celle des actifs tangibles comme les machines ou les biens immobiliers. L'importance croissante de ces «actifs intangibles» contribue certainement également au développement des activités de «responsabilité sociétale des entreprises» (RSE), à travers lesquelles les entreprises intègrent volontairement des préoccupations écologiques et sociales dans la conduite de leurs affaires et leurs interactions avec les groupes d'intérêt.

De même qu'il serait erroné de considérer les entreprises comme la source des problèmes auxquels se trouvent confrontées nos sociétés, tels que le réchauffement climatique (voir encadré 3), il serait tout aussi incorrect de les considérer comme la solution unique à ces problèmes (ou comme un moyen de les solutionner). Il est de nouveau nécessaire ici de prendre en compte de manière plus réaliste les attentes publiques. Les demandes que la «société» adresse aux entreprises vont aujourd'hui largement au-delà des compétences et des capacités des dirigeants d'entreprises. Les entreprises ne peuvent avoir pour mission d'assumer des fonctions étatiques ou quasi étatiques ni devoir endosser la responsabilité de trouver des solutions à tous les défis sociétaux et sociaux réels ou même supposés. Certes, une stricte séparation des missions entre les entreprises d'une part

(responsables de fournir des biens privés) et l'Etat d'autre part (chargé d'apporter des solutions aux problèmes collectifs), comme on l'attribue de façon extrêmement réductrice à la pensée de Milton Friedman, répond de moins en moins à notre réalité. Les activités de RSE accroissent la valeur des entreprises quand elles renforcent leur réputation ou la loyauté de leurs clients. Elles sont alors menées dans le propre intérêt des entreprises et à la demande de leurs clients (Kitzmueller et Shimshack 2012). Cependant, comme l'explique le chapitre 6, l'apparition d'une RSE purement politique, telle qu'elle se manifeste notamment dans l'initiative pour des multinationales responsables, représente une pente glissante périlleuse. Une telle initiative assigne in fine aux entreprises un rôle trop important, suivant lequel elles seraient tenues, pour avoir une activité à l'étranger, de compenser les défaillances des Etats où elles se trouvent (et qui ne sont pas seulement des «Etats faillis») lorsqu'ils ne répondent pas au même schéma de valeurs que la Suisse.

Encadré 1

Pour l'économie et pour les marchés: pourquoi il nous faut une politique de concurrence forte

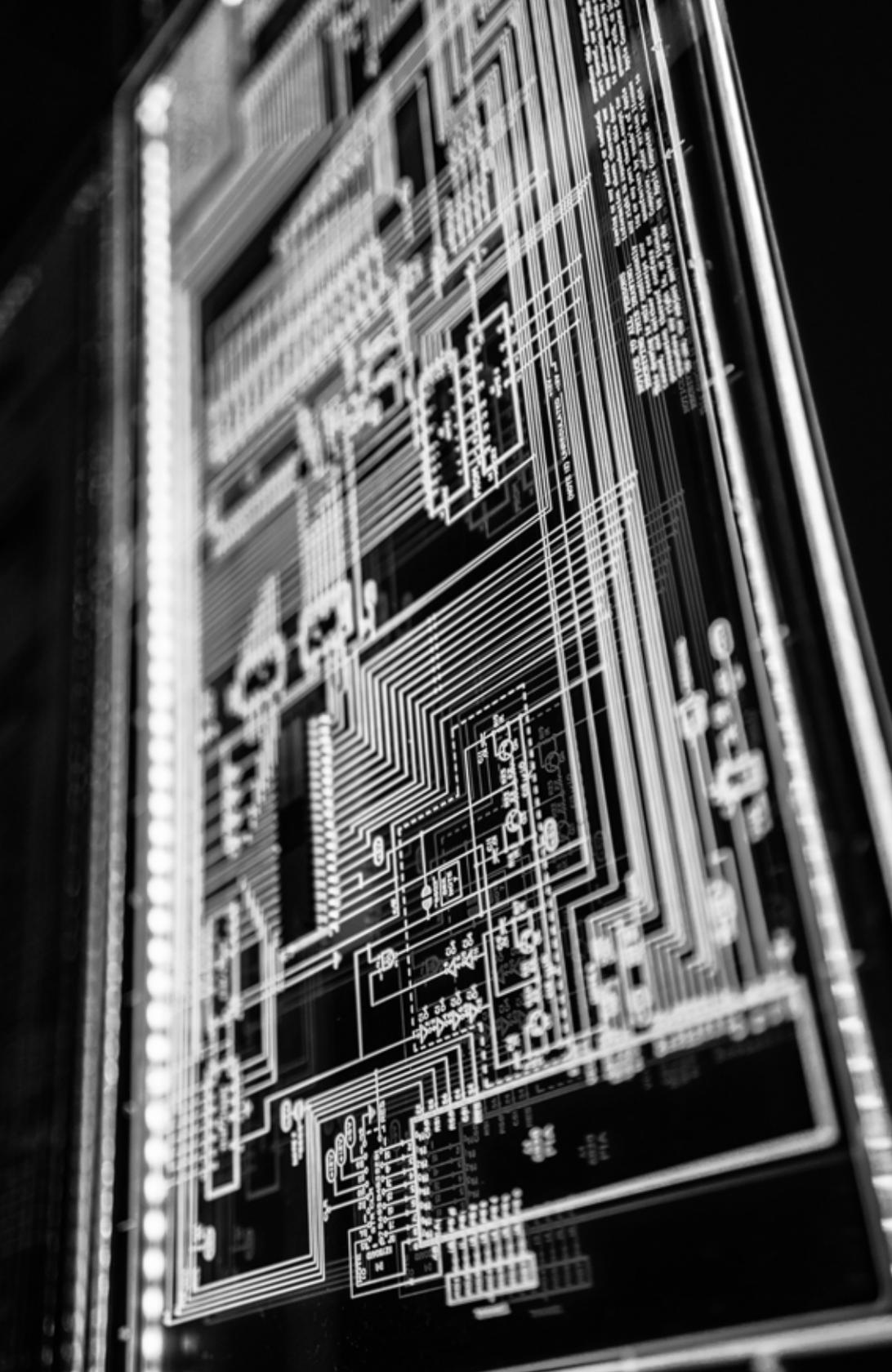
Bien que l'activité entrepreneuriale satisfasse aussi des aspirations personnelles et subjectives – au premier rang desquelles le besoin humain d'être «auteur de sa propre vie», c'est-à-dire la capacité de décider de la façon la plus autonome possible dans tous les domaines de sa vie professionnelle –, elle ne doit pas non plus rester une finalité en soi, mais se doit également de contribuer au bien-être commun. Cette exigence se concrétise lors de la participation aux marchés, dans lesquels les différentes activités s'accordent entre elles et contribuent ainsi à former un réseau global de coopérations. L'économie de marché n'est aucunement synonyme ici de far west sans foi ni loi. Au contraire: l'Etat fixe les conditions-cadre et les règles du jeu des marchés. Il veille à leur respect au moyen d'un dispositif réglementaire et de surveillance toujours plus complet. Cependant, comme l'arbitre sur un terrain de football, il lui convient, autant que possible, de ne pas influencer sur les actions et le déroulement du match.

C'est avant tout la politique de la concurrence qui règle les interactions entre les sujets économiques et qui doit assurer l'efficacité et l'efficience de la concurrence. Car si des entreprises s'arrogent un pouvoir de marché et peuvent pour cette raison se soustraire à la discipline qu'impose le jeu de la concurrence, il n'est plus garanti que les mécanismes de marché livrent de manière effective les résultats attendus pour la société. C'est pour

tenir en échec cette logique que le droit de la concurrence se dédie à lutter contre les cartels et les comportements abusifs d'entreprises dominantes, ainsi qu'à contrôler les fusions de sociétés. Il est crucial que ce droit de la concurrence ne protège pas une entreprise particulière ou certains groupes particuliers de consommateurs ou d'acheteurs, mais bien la concurrence en tant qu'institution.

Le droit de la concurrence réussit cependant à créer et maintenir des conditions-cadre concurrentielles sur la quasi-totalité des marchés. Si le marché faillit, l'intervention de l'Etat, dans sa mission régulatrice, est requise. Les défaillances du marché ne regroupent pas quelques situations produites par le marché et qui seraient (politiquement) peu plaisantes, mais désignent des situations où le mécanisme de marché conduit à une allocation inappropriée de biens. Des défaillances de marché se produisent en particulier dans les situations suivantes : existence d'un bien public, externalités, monopoles naturels ou asymétries d'information.

De la même manière que l'on attend des entreprises qu'elles respectent les règles du jeu, l'Etat doit lui aussi assumer ses responsabilités et n'intervenir sur les marchés que lorsqu'il a des motifs valables de le faire et qu'il est assuré que l'instrument d'intervention choisi est réellement en mesure de remédier à la défaillance de marché identifiée. Trop souvent en effet, les résultats insatisfaisants que produit le marché n'ont pas pour principales causes des comportements fautifs des entreprises, mais une mauvaise régulation de l'Etat.



02 L'image (déformée) de l'économie

2.1_ Dans la société	_22
2.2_ Dans les médias	_24
2.3_ Dans la politique	_26
2.4_ Dans la formation	_28

2.1 _ Dans la société

Un taux de chômage plus faible et des salaires plus élevés, un haut niveau de satisfaction au travail, une inégalité de consommation et de revenus réduite par rapport à la plupart des autres pays : depuis plusieurs années, l'économie suisse affiche une bonne santé.^{|²} La performance de l'économie suisse n'a pas à rougir de la comparaison internationale. En dépit de ces résultats, l'apport des entreprises au bien-être social est de plus en plus souvent mis en doute. Le présent chapitre rassemble quelques données qui illustrent ce «malaise» dans quatre domaines clés : l'opinion publique, les médias, la politique et l'éducation. Le bilan suivant s'impose : cette défiance n'est pas un phénomène conjoncturel, mais s'inscrit dans une évolution plus profonde.

La contribution des multinationales et des grands groupes au bien commun continue en général d'être sous-estimée. Selon l'enquête Atlas du bien commun de l'université de Saint-Gall, laquelle réalise une «étude minutieuse de l'utilité sociale des entreprises et des organisations suisses et internationales», la première société cotée en bourse à être citée dans le classement est Geberit AG, qui se hisse seulement à la 28^e place (*Gemeinwohlatlas 2019*). Les ONG, comme la Rega, Pro Senectute ou l'Armée du salut, ainsi que les coopératives (Coop, Migros, Volg/Fenaco, la Mobilière) monopolisent les premières places du classement – en dépit du fait que les ONG et les coopératives aient une importance économique moindre.^{|³} A l'inverse, les six des dix dernières places sont occupées par des multinationales cotées en bourse. Seuls les fédérations et clubs de football obtiennent un pire résultat collectif dans l'enquête.

La confiance que la population suisse accordait aux grandes entreprises avant la crise du coronavirus était tout aussi faible, en particulier celles cotées en bourse. Selon une enquête représentative de gfs.bern menée pour le compte d'IG Genossenschaften, la faîtière des coopératives suisses, le niveau de confiance dans les sociétés anonymes cotées en bourse, mesuré sur une échelle allant de zéro à dix, se trouve presque deux points plus bas que celui manifesté envers les socié-

2 Voir entre autres l'Inequality Report d'Avenir Suisse (*Grünenfelder et al. 2019*) et le chapitre 3 de la présente publication.

3 Au total, les coopératives employaient en 2018 moins de 5 % de la population active occupée (*BFS 2019a*).

tés familiales et les coopératives. Entre 2011 et 2016, les sociétés anonymes cotées en bourse sont certes passées de 4,7 à 5,9 points et ont ainsi comblé une partie de leur déficit de confiance (gfs.bern 2016).

Mais depuis 2016, le Baromètre des préoccupations du Credit Suisse, dont les mesures suivent au plus près les évolutions annuelles, enregistre de nouveau une nette perte de confiance (Credit Suisse 2019). Ainsi, en 2019, plus de 40 % des personnes interrogées indiquaient avoir le sentiment que l'économie «échoue souvent» sur des dossiers décisifs (contre 45 % «rarement», et 6 % «jamais»). La défiance se trouve à un niveau certes légèrement inférieur au sommet atteint dans les années 2002 et 2003 à la suite du grounding de Swissair, elle reste cependant toujours aussi diffuse après la crise financière. Sur une échelle de un («aucune confiance») à sept («confiance élevée»), les employeurs n'obtiennent qu'une note moyenne de 3,5. C'est moins que les ONG, l'administration ou la police.

La faible confiance dans l'économie contraste avec la perception subjective de la situation économique dont témoignent les personnes interrogées. Sur une échelle de zéro («entièrement insatisfait») à dix («entièrement satisfait»), 75 % des personnes interrogées choisissent aujourd'hui une valeur égale ou supérieure à six. En outre, 31 % des répondants jugeaient (avant la crise du coronavirus) la situation de l'économie suisse très bonne en comparaison internationale, une proportion élevée qui n'avait été atteinte la dernière fois qu'en 2004. A l'heure actuelle, il est difficile d'évaluer si cette apparente contradiction entre la satisfaction de son niveau de vie et la faible confiance dans l'économie persistera une fois la pandémie passée.

Encadré 2

L'importance économique des entreprises multinationales

Le regard critique porté par l'opinion publique sur les grandes entreprises actives à l'international contraste avec leur importance pour l'économie suisse et le financement de l'Etat. Quelques chiffres (Naville et al. 2019) : les multinationales, bien qu'elles ne représentent que 4% de toutes les entreprises du pays, emploient 26% des salariés suisses et génèrent environ un tiers du produit intérieur brut (PIB). Cette activité se reflète aussi dans les finances publiques. 47% des recettes de l'impôt sur les sociétés au niveau fédéral – qui est, il faut le souligner, le poste de recettes publiques qui a le plus augmenté au cours des quinze dernières années – proviennent des sociétés opérant à l'international. Dans certains cantons, la proportion est même plus importante.

Les effets indirects sont encore plus notables. De nombreuses PME concentrées sur le marché intérieur sont des fournisseurs d'entreprises d'envergure internationale et bénéficient donc également de leurs chaînes de création de valeur internationales. Environ trois quarts de la main-d'œuvre locale travaillent dans des entreprises pour lesquelles le commerce international a son importance (Grünenfelder, Dümmler, Salvi 2019). Les employés des multinationales perçoivent aussi des salaires supérieurs à la moyenne et contribuent donc eux aussi, en raison du système d'imposition progressive, proportionnellement davantage aux finances publiques. La recherche économique a déjà dégagé depuis un certain temps les raisons expliquant la productivité plus marquée des multinationales (Melitz 2003). Et c'est précisément ce dont profite la Suisse bien plus intensément que la moyenne. Les multinationales et leurs réseaux élargissent le potentiel économique de la Suisse bien au-delà des limites géographiques et humaines que lui fixeraient autrement sa taille et sa population.

L'influence positive que les entreprises développant des activités mondiales exercent sur le développement international est tout aussi notable. Les multinationales suisses jouent ainsi un rôle déterminant pour la mise en place de chaînes de création de valeur intégrant divers pays du monde et ont contribué de manière décisive à la croissance économique de divers marchés émergents au cours des dernières décennies.

2.2 _ Dans les médias

Les médias adoptent un point de vue encore plus critique envers la contribution de l'économie au «bien commun». Il est certes dans l'ordre des choses que les médias s'intéressent plutôt aux scandales, aux échecs ou aux licenciements; les mauvaises nouvelles se vendent mieux. Comme le note l'économiste Tyler Cowen (2019), «Entreprises: nouvelle journée fantastique pour la production et le maintien de l'emploi» ne ferait pas une bonne une pour un journal.

Mais les médias ont accentué leur attitude critique, comme le suggèrent les analyses de l'institut de recherche Sphère publique et société (Forschungsinstitut Öffentlichkeit und Gesellschaft, fög) associant l'université de Zurich et le cabinet de conseil bâlois commsLab. L'institut a réalisé depuis 2005 un relevé et une analyse systé-

4 Les articles publiés par des «sociétés possédant une taille assez importante et une visibilité médiatique» sont codés manuellement. Chaque entreprise traitée dans un article reçoit une évaluation (positive, négative, neutre, controversée); cette évaluation contribue ensuite à calculer l'indice (*commsLAB et fög 2018*).

matiques de l'image de 132 entreprises de l'économie suisse telle qu'elle est perceptible dans les médias.¹⁴ Ces derniers reconnaissent certes tout à fait aux entreprises leur savoir-faire et leurs réussites : les articles positifs dominent en ce qui concerne la «réputation fonctionnelle», qui reflète les jugements exprimés dans les médias sur la performance de gestion des entreprises, leurs résultats ou l'évolution boursière. Il en est tout autrement pour la «réputation sociale», qui mesure les sentiments concernant la responsabilité des comportements envers leur lieu d'établissement (région, Suisse), ainsi que «la correction du comportement légal et moral des entreprises». Depuis le début des relevés, cet indicateur a constamment été négatif – et parfois très nettement (commsLAB et fög 2018). Additionnés, les éléments d'information positifs et négatifs (pondérés chacun du poids de l'audience des médias concernés) n'ont jamais produit une somme supérieure à zéro.

Dans l'ensemble, la réputation des entreprises suisses dans les médias telle que l'ont mesurée fög et commsLab depuis fin 2017 présente une tendance négative. Les médias remettent à nouveau en question le fait que l'activité économique soit au service de la société ou que l'action des acteurs économiques «soit orientée en priorité au bien du territoire ou de l'économie où ils se trouvent». On constate une «tendance générale moralisatrice» (par exemple, débats sur la rémunération des dirigeants d'entreprise, responsabilité des multinationales, réchauffement climatique). Les points de vue du monde économique concernant ses thèmes clés, ainsi que les importantes questions touchant à la politique environnementale et sociale, se heurtent par conséquent à de vives critiques dans les médias. Cette attitude s'exprime également par une prédisposition de plus en plus critique envers les associations faitières économiques (fög 2019).

Encadré 3

Les entreprises coupables de la crise climatique?

Une infographie à sensation a circulé dans les médias en ligne et sur les réseaux sociaux l'année dernière: «These are the Names and Locations of the Top 100 People Killing the Planet» («Voici les noms et sièges professionnels des 100 plus grands meurtriers de la planète») (The Decolonial Atlas. 2019). La publication ciblait par là les dirigeants des 100 entreprises qui, selon les données collectées par le «Climate Accountability Insti-

tute», sont responsables à elles seules de 71% du total des émissions mondiales de CO₂ depuis 1988. La liste comprend principalement les dirigeants d'entreprises spécialisées dans l'extraction et le négoce d'agents énergétiques fossiles.

De nombreux médias n'ont pas manqué non plus de participer à la diffusion du graphique – accompagné de titres tape-à-l'œil tels que «Les 100 groupes qui détruisent le climat» ou «Voici les 100 plus grands coupables du dérèglement climatique». Et de forger avec entrain des phrases telles que «71% ... proviennent de 100 entreprises» ou «71% ... sont émises par 100 entreprises». Bien sûr, 100 entreprises n'ont pas émis à elles seules 71% des émissions mondiales de CO₂ des 30 dernières années. Ces entreprises n'ont pas émis ces gaz à effet de serre, mais ont extrait et négocié les agents énergétiques fossiles dont la consommation a produit ces émissions. Ces gaz à effet de serre ont été dégagés par la circulation de véhicules, la production industrielle (par des dizaines de milliers d'entreprises), l'agriculture, ainsi que le chauffage de logements et de bureaux. En Suisse, 23% des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'industrie (Bafu 2019). Les producteurs et les consommateurs ont donc créé la demande en énergies fossiles. Suggérer que les entreprises spécialisées dans la fourniture de ces énergies portent seules la responsabilité des émissions de CO₂ qui résultent de leur combustion – et que supprimer ces entreprises serait donc la solution du problème – est tout bonnement faux.

2.3 _ Dans la politique

La cause de l'économie suisse dans la population ne rencontre donc plus depuis longtemps une oreille favorable – malgré l'évolution durablement positive de la conjoncture avant la crise du coronavirus. Cela ne se manifeste pas seulement dans la longue histoire du déficit de confiance évoquée précédemment, mais aussi dans les résultats des importantes votations qu'ont été l'initiative Minder, l'initiative contre l'immigration de masse ou le référendum contre la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Le monde politique est habité par le même scepticisme. Dans ce domaine aussi, les tentatives de quantification de

5 L'opposition gauche-droite, qui a la préférence de nombreux experts de la politique, n'a qu'une validité limitée pour les opinions concernant les politiques économiques. Le Parti libéral-radical (PLR) est un des plus ardents défenseurs de la libre circulation des personnes, de même que le sont les grandes entreprises, tandis que l'Union démocratique suisse (UDC) – qui est classée le plus à droite parmi les partis – la rejette catégoriquement.

cette défiance ne peuvent cependant servir que d'orientation sommaire. Il n'est pas aisé de mesurer les valeurs adoptées par des individus. Le léger déplacement observé depuis 1996 de l'électeur moyen vers la gauche du spectre politique au Conseil national et au Conseil des Etats ne dit pas grand-chose sur ses préconceptions de base envers l'économie.⁵ Des enquêtes parmi les représentants politiques peuvent aider à éclaircir ponctuellement la question. Ainsi, la plateforme en ligne d'aide au vote Smartvote a analysé le niveau d'adhésion des parlementaires élus en 2019 vis-à-vis de l'affirmation suivante: «A long terme, une économie de libre marché profite à toutes et tous». Presque 40 % des élus ont répondu par la négative. Sur une échelle allant de -3 («pas du tout d'accord») à +3 («entièrement d'accord»), la moyenne globale est restée seulement légèrement positive, à 0,5 (NZZ 2019).

Politique et économie n'ont désormais plus «le foin dans la même grange», et les désirs des grands groupes ne se transforment naturellement pas en ordres à exécuter pour le politique. C'est ce que montre également une récente étude d'economiesuisse (2019). Celle-ci a porté sur les principales questions économiques traitées par le Parlement pour les années 2015 à 2019, pour lesquelles chaque domaine de l'organisation faîtière de l'économie a évalué l'influence respective du résultat final (référéndum, décision du Parlement ou du Conseil fédéral) sur la compétitivité de la place économique suisse.

Selon economiesuisse (2019), il en ressort une évolution négative de la place économique suisse sur le plan de la stabilité macroéconomique. Il a certes été possible d'éviter des faux pas majeurs comme l'initiative «Monnaie pleine» ou des aberrations économiques fondamentales lorsqu'il a fallu surmonter le choc du franc fort. Mais le blocage des réformes de la prévoyance, par exemple, prolonge à long terme les effets délétères sur la dette publique. Sur le marché du travail, les effets de l'application de l'initiative «Contre l'immigration de masse» ont été très marqués. La phase de flottement concernant ses modalités de mise en œuvre a causé une insécurité de planification qui s'est avérée préjudiciable.

Le scepticisme du politique envers l'économie se fait sentir même là où les preuves des performances économiques sont les plus nettes: dans les villes. Les agglomérations urbaines de taille importante ou moyenne sont non seulement des centres démographiques, mais aussi les centres par excellence de la création de valeur et de la mobilité sociale (Schnell et al. 2018). Comme l'a montré une ana-

lyse conduite par Avenir Suisse sur les politiques urbaines des vingt dernières années, nos villes – en dépit ou précisément à cause de leur réussite perçue comme une évidence – menacent de se transformer en foyers d'une certaine pensée anti-économique, si elles ne le sont pas déjà devenues. Les élus urbains nourrissent des sentiments de parfaite sympathie pour les préoccupations libérales, mais se concentrent majoritairement sur des questions sociétales tandis que l'économie est traitée comme un parent pauvre. Ils font preuve d'une certaine passivité envers le maintien de l'attractivité de leur place économique, ou bien alors donnent dans la tendance des politiques industrielles, telle que les demandes de maintien de branches à faible valeur ajoutée («économie créative», artisanat).

2.4 _ Dans la formation

Le milieu de la formation ne déborde pas non plus de sympathie pour les entreprises. Les sciences économiques ont certes fait leur entrée dans les programmes de la scolarité obligatoire, tout du moins en Suisse alémanique avec le plan d'études 21 (Lehrplan 21). En cours d'économie, l'accent est mis sur les moyens de subsistance, la consommation, la production et la distribution des biens, ainsi que – un point positif à souligner – l'action entrepreneuriale. Mais la partialité de l'orientation théorique apparaît fréquemment, par exemple à la lecture du début du programme unifié alémanique, avec l'énoncé des objectifs pédagogiques de la scolarité obligatoire : «Elle éveille et favorise le développement de la compréhension des questions de justice sociale, de démocratie et de préservation de l'environnement naturel» (D-EDK 2014). Il s'agit donc principalement de distribuer l'existant, à peine est-il question d'innovation et de création de richesses. N'ont pas voix au chapitre la prospérité et ce qu'apportent à celle-ci l'économie et les marchés, ni l'importance des libertés économiques pour l'épanouissement personnel.

Dans de nombreux supports pédagogiques, la consommation sera avant tout examinée de manière critique. Il en est par conséquent de même pour les entreprises en tant que producteurs de biens de consommation. L'idée que la consommation des uns représente aussi le travail des autres est passée sous silence, de même que la notion de surplus du consommateur, que celui-ci retire de la différence entre sa propension à payer et le prix effectif d'un bien. Dans le domaine de compétence «organisation de la consommation», il est d'abord demandé aux

élèves de réfléchir aux «conséquences sur l'environnement des situations de consommation quotidiennes (par exemple, bilan écologique)».

La présentation sélective de l'économie et de l'activité économique trahit cependant tout bonnement une méconnaissance des interdépendances économiques. Dans un manuel conçu pour la matière «Economie, travail, budget», les élèves y apprennent qu'un achat à l'étranger a des conséquences négatives sur l'emploi, les revenus et la consommation en Suisse. Sur leur lancée, les auteurs remettent en question la société du 24/7.⁶ Que les modes de vie de la population aient changé, et que les entreprises aujourd'hui apportent une réponse aux souhaits des consommatrices et consommateurs (et de certains travailleuses et travailleurs), même en fin de soirée, cela est tout bonnement ignoré.

Une des notions fondamentales du programme d'économie du Plan d'études 21 et qui revient de manière récurrente est l'«éducation en vue d'un développement durable (EDD)». Naturellement, les questions de développement durable et de l'usage efficient des ressources ont toute leur place dans le bagage pédagogique des jeunes. L'économie, en tant que science de la distribution efficiente de ressources limitées, offre un accès idéal pour aborder ces sujets. Il est du propre intérêt des entreprises – de même que de celui des consommateurs – de faire un usage économe de leurs ressources. Néanmoins, le système de formation suisse dépeint globalement l'économie comme quelque chose qui ne contribue que peu au bien commun – du moins pas par sa fonction la plus importante, la production.

6 Les écolières et les écoliers peuvent ainsi apprendre : «En achetant de la viande non pas l'après-midi à la boucherie du village, mais tard la nuit dans une station-service ouverte 24 heures sur 24, quelqu'un devra travailler pour toi le soir.» (Kozakiewicz et al. 2017).



03 Le pouvoir surestimé des entreprises

- 3.1_ Le «capitalisme de connivence» :
il existe, nous l'avons rencontré! _ 33
- 3.2_ Le bras long passablement raccourci du
lobbying économique à Berne _ 34
- 3.3_ Les vaines défenses des entreprises contre
l'inflation réglementaire _ 35
- 3.4_ Les entreprises investissent peu dans la
représentation d'intérêts _ 37
- 3.5_ Au-delà de la politique: le déplacement des
rapports de force sur le marché _ 39

«Influences cachées, intérêts croisés, accès privilégiés»: tel est le sous-titre d'un rapport de Transparency International (TI) sur la représentation d'intérêts en Suisse. L'ONG se fait ainsi laconiquement l'écho d'un soupçon largement répandu envers les activités de lobbying et les lobbyistes. Il est vrai que l'affirmation de TI ne se limite pas à la représentation des intérêts de l'«économie». Cependant les entreprises y sont accusées d'influer en permanence sur la volonté populaire. Elles disposeraient ainsi de «moyens financiers considérables», si massifs qu'elles exerceraient même une influence déterminante sur la démocratie directe (TI 2019). Elles bénéficieraient également d'un traitement privilégié dans le processus politique, faisant partie des «destinataires systématiques des consultations». Les politiques eux-mêmes sont cependant encore ceux qui l'expriment le plus clairement: pour le président du parti des Verts/libéraux, Jürg Grossen (2019), «ce sont précisément les grands géants du marché, souvent engourdis, qui voudraient protéger leurs prébendes: ils font du lobbying auprès des politiques». Et pour les JS (2019), les «partis bourgeois sont les bénéficiaires reconnaissants des millions versés par les faitières économiques, qui se sont organisés en groupes d'intérêt disposant d'un énorme pouvoir d'influence.»

Lorsqu'il s'agit de se plaindre des excès du lobbying, c'est donc l'économie – et tout particulièrement les grands groupes – qui s'avère être une cible de choix. Même dans une partie de la recherche académique sur les institutions politiques, il est courant d'admettre l'hypothèse selon laquelle la Suisse «offrirait un contexte politique favorable aux groupes d'intérêt» (Hürlimann et al. 2016). La raison serait historique: à l'échelon fédéral au XIX^e siècle, les autorités étatiques étaient «faiblement dotées en ressources administratives, si bien que les milieux économiques ont développé très tôt des formes d'auto-régulation privée». Cela aurait favorisé «durablement le développement et l'essor de ces grandes associations économiques ainsi que leur étroite implication dans les processus politiques». La démocratie directe offrirait même des instruments supplémentaires à l'expression des revendications de puissants groupes d'intérêt, «en particulier les associations économiques faitières». La gauche politique ne serait certes pas exclue du saint des saints de ces réseaux, mais elle y serait sous-représentée et peu influente. En tout état de cause, les entreprises jouiraient d'une position beaucoup plus solide que par exemple les syndicats (Kriesi 1980, cité dans Fischer et al. 2009). Enfin, comme le notent Gava et al. (2017), pour de nombreux chercheurs en

sciences politiques, il a longtemps été considéré comme un fait établi que les compromis clés d'une législation avaient déjà été discrètement négociés durant la phase pré-parlementaire. Certains insinuent même l'existence d'une manipulation de la volonté du peuple par des groupes d'intérêt et la corruption des processus démocratiques (Baeriswyl 2005).

3.1 _ Le «capitalisme de connivence» : il existe, nous l'avons rencontré!

De telles accusations ne sont pas à prendre à la légère : si la concurrence pour offrir le meilleur produit est remplacée par une course aux faveurs auprès des figures politiques les plus influentes, il existe un réel et grave danger de «capitalisme de connivence». Dans ces conditions, l'Etat accorderait certains privilèges aux milieux économiques et placerait les intérêts des producteurs devant ceux des consommateurs. La Suisse n'est pas exempte de tels exemples : on peut citer notamment le crédit à taux préférentiel et les taux réduits de TVA dans l'hôtellerie, la garantie de la Confédération dans les opérations des coopératives d'habitation, ou encore l'interdiction faite aux fournisseurs étrangers de proposer des jeux de casino en ligne, ou celle à l'encontre des entreprises de taxi étrangères, ou encore la loi sur l'énergie qui a ouvert la bourse aux subventions pour les branches de l'énergie et de la construction ainsi que pour leurs branches annexes.

En juin 2019, le Parlement a adopté par exemple la révision de la loi sur les marchés publics, qui comprend un article sur la protection de la place économique suisse, commodément surnommé «tous les prestataires à armes égales». Dorénavant en Suisse, lors d'un appel d'offres public, les soumissionnaires suisses pourront remporter la préférence de l'autorité contractante même lorsque des concurrents étrangers offrent un meilleur rapport qualité-prix, si l'avantage compétitif de ces derniers repose sur un niveau général des prix inférieur dans leur pays de production à ce qu'il est en Suisse. Factuellement, il s'agit également ici d'un traitement préférentiel des entreprises suisses, mais ce coût n'apparaît directement dans aucun budget. La liste des lois qui ont été adoptées dans l'intérêt de certaines branches industrielles au détriment du consommateur est longue.

De tous les secteurs économiques, aucun ne sait cependant mieux que les agriculteurs comment le lobbying fonctionne à Berne. Chaque année, ils ob-

tiennent de l'Etat une aide d'environ sept milliards de francs, dont approximativement la moitié à peine apparaît ouvertement sous forme de versements directs et d'autres contributions dans le budget fédéral, l'autre moitié étant dépensée indirectement sous forme de mesures de protection douanière. Le secteur agricole, avec quinze agriculteurs et un viticulteur au Parlement, est actuellement exceptionnellement bien représenté à Berne. Les politiciens de profession, ainsi que les professeurs et enseignants, sont également bien représentés aux chambres fédérales. A l'inverse, seul un petit nombre de parlementaires travaillent aujourd'hui dans le secteur des banques et des assurances.

3.2 _ Le bras long passablement raccourci du lobbying économique à Berne

Le mythe selon lequel c'est l'économie – ou, plus précisément, le grand capital – qui tire les ficelles de la politique suisse reste tenace. L'économie exerce certainement une influence sur le politique. Si l'on en croit les résultats empiriques des plus récentes recherches en sciences politiques, la capacité de l'économie et de ses lobbys à étendre leur bras long et imposer leurs vues sur la politique doit néanmoins être fortement relativisée.

- Ainsi, la représentation directe des entreprises au Parlement est en net recul. Gava et al. (2017) constatent une forte diminution des liens avec les entreprises. En revanche, les liens avec des groupes d'intérêt poursuivant des objectifs d'utilité générale avaient fortement augmenté. Les organismes les plus représentés dans cette catégorie sont les «organisations de défense des droits humains, les organisations de défense de l'environnement, de protection animale, de protection du patrimoine, et les associations promouvant des positions idéologiques et politiques».⁷ Parmi les vingt organisations qui disposaient en 2011 du plus grand nombre de mandataires dans les Chambres fédérales, on compte seize groupes d'intérêt, trois organismes d'Etat et seulement une entreprise.
- Christiansen et al. (2017) ont retracé l'évolution de l'accès politique dont disposaient les «institutions corporatistes» depuis 1985. Cela comprend les organisa-

⁷ Les organisations caritatives et celles à but non lucratif disposaient encore du lobby le plus important dans le Parlement issu des élections de 2015. 119 parlementaires avaient indiqué en 2016 avoir un mandat dans ce secteur (NZZ 2016).

tions faitières économiques, mais aussi les syndicats et les fédérations professionnelles – en Suisse et au Danemark. Leur analyse confirme le retrait des entreprises : tandis que dans les années 1980, les faitières économiques prédominaient encore, les mouvements citoyens («citizen groups») ont ensuite nettement gagné du terrain au Parlement. Depuis les années 80, la part des liens d'intérêt de l'économie au Conseil national a perdu vingt points de pourcentage, tandis que la part des mouvements citoyens gagnait 32 points sur la période.

- Sciarini (2014) tord le cou à l'idée que les lois seraient discutées en cachette lors de la phase pré-parlementaire, en catimini et à l'insu du public. Il apparaît que seules les étapes initiales et finales respectivement situées au tout début et à la toute fin de la phase de préparation (à savoir donc l'élaboration d'une proposition et la décision finale du Conseil fédéral) sont encore considérées comme très importantes. Les deux principaux mécanismes par lesquels s'expriment les intérêts corporatistes (comités d'experts et procédures de consultation), et où l'on situait autrefois l'influence des fédérations (et de l'économie), ne jouent plus désormais qu'un rôle marginal.
- À cela s'ajoute l'effet «disciplinant» de la démocratie directe sur le comportement électoral des politiciens. Il est estimé que les représentants du peuple votent comme la majorité de leur canton dans 76 % des cas lorsque la possibilité d'un référendum facultatif se profile (Stadelmann et al. 2013).
- Enfin, Lutz et al. (2018) étudient l'influence des groupes d'intérêt sur le succès électoral de candidates et candidats au Conseil national aux élections de 2015. Dans l'ensemble, ils ne trouvent pas de preuve que le soutien d'associations faitières économiques et d'entreprises ait une influence sur le succès des candidats. En revanche, le soutien de groupes d'intérêt influe positivement sur les chances d'élection. Même sur l'électorat de droite, obtenir le soutien de groupes d'intérêt d'utilité publique influe plus fortement sur le succès électoral qu'un soutien, y compris financier, du secteur économique.

3.3 _ Les vaines défenses des entreprises contre l'inflation réglementaire

Les entreprises et leurs organisations faitières tentent d'influencer les décisions politiques en leur faveur, exactement comme le font les représentants des travailleurs ou les organisations environnementales. Dans l'ensemble cependant,

leur réussite se maintient certainement dans des limites beaucoup plus modestes qu'on le suppose généralement. Car les responsables économiques ne cessent de déplorer l'ampleur de la réglementation étatique. La majorité pense très manifestement que la jungle réglementaire s'accroît sans cesse et qu'elle est une source toujours multipliée de coûts.

L'enquête annuelle du Forum économique mondial (World Economic Forum, WEF) réalisée auprès des dirigeants des plus grandes entreprises suisses (WEF 2019) confirme à chaque fois ce sentiment. Interrogés sur les principaux freins à la croissance de la Suisse, ces dirigeants d'entreprises nomment à la première place le manque de personnel qualifié, mais la réglementation étatique prend la deuxième place, avec près de 15 % de mentions. Elle est suivie de près par la réglementation fiscale avec 13 %, étant précisé que cela ne comprend pas la charge fiscale, mais uniquement la charge administrative liée aux obligations fiscales, autrement dit la bureaucratie fiscale. A la quatrième place, avec 10 %, viennent les réglementations restrictives sur le marché du travail (Buomberger 2014). Parmi les quatre obstacles que les dirigeants redoutent pour le développement de l'économie et des entreprises suisses, trois sont donc en lien direct avec les réglementations.

Le baromètre de la bureaucratie publié par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) donne une vue plus détaillée de la situation. Il s'appuie sur une enquête représentative réalisée auprès d'environ 2000 entreprises (Seco 2019) et livrent des résultats qui interpellent: plus de deux tiers (67,5 %) des entreprises perçoivent la charge administrative comme (plutôt) élevée. De plus, une majorité des entreprises interrogées reportent avoir une impression subjective d'augmentation de ces charges administratives. Cette augmentation a été la plus forte dans deux domaines: celui du droit du travail et de la présentation des comptes/de la révision, en accord avec les résultats du WEF. L'enquête publiée par le Seco s'est également intéressée aux coûts administratifs effectivement supportés. Ceux-ci s'élèvent à environ 5,9 milliards de francs par an. S'y ajoutent des coûts internes difficiles à chiffrer. En l'occurrence, les charges varient fortement selon la branche et la taille de l'entreprise: les grandes entreprises ont ainsi indiqué en moyenne consommer 1 700 heures par mois pour le respect des règles dans le domaine financier (réglementation bancaire, intermédiaires financiers). Chez les PME, la quantité moyenne se situe autour de 4,7 heures par mois.

Il y a des indications claires que les coûts de la réglementation imposée aux entreprises ont augmenté, y compris en comparaison avec l'étranger. Les conséquences de la réglementation pour l'économie sont examinées par le document de la Banque mondiale «Doing Business Report» (Weltbank 2020). Ce rapport mesure le volume de réglementation des affaires dans environ 190 économies sur la base de 41 indicateurs. Le rapport «Doing Business» ne part cependant pas du principe que moins de réglementations est forcément positif. Au contraire, il essaie de mesurer en quoi les réglementations améliorent ou détériorent les conditions-cadre. Autrement dit, l'étude ne se limite pas à l'analyse des coûts mais elle prend explicitement en compte le bénéfice apporté. Ainsi, si des réglementations supplémentaires protègent mieux les investisseurs, ces réglementations sont jugées positivement.

Le classement de la Banque mondiale montre que la Suisse a continuellement perdu des places ces dernières années, passant de la 11^e place en 2005 à la 38^e place en 2019. Il est à souligner qu'une importante place économique concurrente de la Suisse, à savoir l'Allemagne, se situe au 24^e rang et obtient une meilleure place que la Suisse dans ce classement. Nous devançons également dans le classement la France, les Etats-Unis, le Danemark, la Norvège, la Grande-Bretagne, la Finlande, la Suède ainsi que les Pays-Bas. La figure montre clairement que l'environnement réglementaire de la Suisse s'est dégradé en termes non seulement absolus mais également relatifs, ce qui jette une toute autre lumière sur le prétendu pouvoir politique de l'économie suisse.

3.4 _ Les entreprises investissent peu dans la représentation d'intérêts

Les données publiquement disponibles sur le financement de la politique en Suisse sont maigres. Notre pays accordait jusqu'ici une valeur élevée à la préservation de la sphère privée des donateurs, ce qui s'est traduit par des obligations de publicité sur le financement des partis qui sont moins strictes que dans de nombreux pays européens ou aux Etats-Unis.

Néanmoins, les données disponibles permettent de faire quelques déductions sur l'importance financière de ces activités. En 2017, l'association Actares a demandé aux entreprises du Swiss Market Index (SMI) si elles avaient effectué des dons, et dans quelle mesure, à des partis politiques, à des candidats, à des comi-

tés de campagne ou pour l'engagement politique d'associations et fédérations (Actares 2017).

- Sur dix-sept entreprises du SMI ayant répondu au sondage, neuf ont indiqué avoir fait des dons directs à des partis. Trois sociétés ont également apporté un soutien à des candidats. La somme de tous les dons aux partis effectués par des entreprises du SMI durant les années 2015 et 2016 se monte à environ 5,5 millions de francs.
- Cinq sociétés du SMI ont indiqué soutenir financièrement des campagnes par des comités ad hoc mais elles n'ont pas révélé les sommes dévolues dans ces cas. Sept sociétés ont indiqué soutenir des associations de branche.
- La banque Julius Bär est la seule entreprise à communiquer les montants des dons effectués lors de campagnes de votation. Elle a soutenu en 2015 et 2016 la campagne contre l'initiative de «mise en œuvre» (pour le renvoi effectif des étrangers criminels), celle en faveur de la réforme sur l'imposition des entreprises III, ainsi que quelques initiatives locales, pour un montant total de 85 000 francs.

Même en admettant que ces chiffres ne soient pas complets, ils méritent d'être mis en contexte. Les 5,5 millions de francs qui ont rejoint les caisses de partis suisses en deux ans de dons par les plus grandes entreprises cotées en bourse peuvent sembler au premier abord une somme appréciable. Ce montant paraîtra cependant insignifiant si on le compare par exemple au budget publicitaire 45 fois plus important du distributeur Migros (258 millions de francs par an) et de Coop (250 millions de francs). Au total, les entreprises suisses dépensent bien 4,5 milliards de francs par an en publicité (Werbestatistik Schweiz 2020). Même si les dépenses du monde économique en faveur des activités de représentation d'intérêts et de soutien de campagnes ne sont pas connues précisément et qu'une zone grise demeure quant aux chiffres réels, on peut affirmer avec un haut degré de confiance que ces dépenses ne représentent qu'une toute petite fraction des budgets publicitaires. De toute évidence, les entreprises dépensent pour influencer les clients ou consommateurs beaucoup plus d'argent que pour influencer la politique. Et ce en dépit du fait qu'elles sont légalement autorisées à dépenser pour des actions de représentation d'intérêts des sommes pratiquement illimitées, et qui plus est, sans être tenues de documenter ces opérations.

3.5 _ Au-delà de la politique: le déplacement des rapports de force sur le marché

Les entreprises perdent en pouvoir, et pas seulement sur le plan politique. Pour de nombreuses entreprises, ce repli affecte également leur activité économique à l'échelle individuelle. La première raison réside dans l'intensification sensible qu'a connue la concurrence dans les vingt à trente dernières années. Les facteurs principaux de cette évolution ont été la libéralisation de secteurs économiques autrefois sous la protection de l'Etat, la mondialisation, ainsi que l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce dernier point en particulier a depuis longtemps transformé la position des consommateurs, qui ne sont plus aujourd'hui le maillon faible du système économique, tel qu'on le représentait régulièrement par le passé. La nécessité de protéger les consommateurs était traditionnellement justifiée par l'existence d'un déséquilibre d'informations entre les fournisseurs de biens et les consommateurs: il s'agissait de protéger des consommateurs contre des tiers disposant de plus d'informations qu'eux (à savoir les entreprises), et qui pourraient ainsi les léser, les exploiter ou les tromper.

L'image du consommateur sans défense a toujours, à un certain degré, déformé la réalité. L'avènement de notre société de l'information lui a fait perdre a fortiori sa plausibilité. La numérisation a économiquement renforcé le consommateur dans sa vie quotidienne. Jamais le coût de la recherche d'informations n'a été aussi bas, ce qui trouve son corollaire dans une densité d'informations tout aussi inédite: une simple requête dans un moteur de recherche permet d'obtenir en temps réel des informations sur des produits dans le monde entier. Les consommateurs suisses font un usage intensif de l'internet, comme l'illustrent les chiffres suivants: en 2015 déjà, ils effectuaient dans 55 % des cas une recherche sur la toile avant l'achat d'un produit, et dans 17 % des cas cette recherche était même la seule source d'information utilisée (Consumer Barometer 2015). L'hypothèse traditionnelle concernant le consommateur mal informé qu'il s'agit de protéger contre des entreprises vautours devient progressivement anachronique. En outre le consommateur est de plus en plus souvent promu d'un rôle de récepteur passif à celui de fournisseur et relayeur actif d'informations: sur les réseaux sociaux, il donne ses recommandations et prend part à des débats techniques.



04 La vraie contribution des entreprises

4.1_ La Suisse, paradis des travailleurs	_ 42
4.2_ Les entreprises ont permis aux femmes de conquérir leur autonomie en Suisse	_ 45
4.3_ L'entreprise : l'autre lieu d'apprentissage	_ 48

4.1 – La Suisse, paradis des travailleurs

La pandémie de coronavirus n'a rien pu y faire : en comparaison internationale, notre marché du travail sort du lot – à tel point que la Suisse est surnommée à bon droit le «paradis des travailleurs» (Tagesanzeiger 2013). Avec un taux d'activité de plus de 80 %, la Suisse affiche sur ce point la deuxième meilleure performance des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; simultanément, le taux de chômage reste depuis longtemps à son bas niveau d'environ 4 % (BFS 2018). Depuis que le pays a surmonté le choc du franc fort, les salaires réels ont même progressé plus vite que la productivité du travail (KOF 2019). Le segment des bas salaires a particulièrement profité de la croissance des rémunérations de ces dernières années, ce qui a contribué à la faible inégalité salariale (BFS 2020). Que ce soit du point de vue de la rémunération moyenne ou de la répartition de ces rémunérations dans la population active, une comparaison internationale souligne les excellentes conditions qu'offrent les entreprises suisses (OECD 2016).

Plus important encore : parmi les pays industrialisés, la Suisse possède l'une des plus hautes mobilités salariales – si ce n'est même la plus haute (Chuard et Grassi 2020). A la différence des Etats-Unis, autrefois modèle célébré de l'ascension sociale et incarné par l'«American dream», la Suisse présente une corrélation nettement plus faible entre le revenu des enfants et celui de leurs parents. Chuard et Grassi ont mesuré que lorsqu'un père en Suisse dispose d'un revenu de +10 %, l'écart n'est que de +1,4 % pour le fils, tandis qu'une corrélation plus forte induit dans ce cas aux Etats-Unis un salaire de +4,5 % pour le fils. En moyenne en Suisse, un individu âgé d'une trentaine d'années dont le père appartient au plus bas percentile de la distribution des salaires gagne seulement 12 000 francs de moins qu'un individu de même âge issu d'un père appartenant au (mal famé) premier pourcent du haut de l'échelle des revenus. De façon similaire, la corrélation entre la place des parents dans la distribution des revenus et celle de leurs enfants est également faible. Environ 16 % des descendants de parents appartenant aux 20 pourcents (5e quintile) supérieurs de la distribution des revenus descendent dans les 20 pourcents inférieurs (1er quintile), tandis qu'environ 13 % des enfants de ménages appartenant aux 20 pourcents les plus bas se hissent au quantile supérieur.

Les critiques objecteront peut-être qu'il s'agit ici exclusivement d'indicateurs monétaires, qui renseignent peu sur la qualité des emplois. Cependant, en se penchant sur les facteurs qualitatifs, on trouvera également de nombreux chiffres positifs sur le marché suisse du travail. Les résultats de l'indice de la qualité de l'emploi de l'OCDE confirment que les entreprises helvétiques ont soin d'offrir un bon environnement de travail (OECD 2016). Dans la catégorie «sécurité sur le lieu de travail», par exemple, la Suisse occupe la troisième place, derrière la Norvège et l'Islande.⁸ Le stress lié au travail – à rebours du mythe tenace d'un peuple suisse s'échignant à la tâche – est comparativement faible : il n'y a qu'en Finlande qu'on trouve encore moins de travailleurs se plaignant du stress. En outre en Suisse, seule une faible part de travailleurs ont le sentiment que leur travail est fortement préjudiciable à leur vie privée : sur une échelle de zéro («absolument aucune gêne») à dix («très forte gêne pour la vie privée»), seulement 13,4 % des personnes interrogées ont indiqué une valeur de huit ou plus. Enfin, les postes de travail sont de plus en plus sûrs en Suisse. La fréquence des accidents du travail entre 2008 et 2017 a diminué de 12 % pour descendre à un taux de 63 accidents pour 1000 postes de travail à plein temps. Durant la même période, le nombre d'accidents mortels a même été réduit de moitié (passant de 3,2 à 1,4 pour 100 000 travailleurs). Dans l'ensemble, tous ces indicateurs dessinent une situation enviable pour la population travaillant en Suisse. Il est donc peu surprenant que le pays ne connaisse que très rarement des perturbations de la paix du travail : bon an mal an, trois jours de travail seulement sont perdus pour motif de grève chaque année pour 1000 employés.

Pas de «jobs minables»

Bien que la politique préfère souligner sans relâche l'importance des PME pour notre prospérité, une part du mérite, et non des moindres, pour cette situation de «paradis des travailleurs» qu'est la Suisse revient aussi aux grandes entreprises qui y sont installées. Durant la période de 2005 à 2017, presque 1 500 000 emplois supplémentaires ont été créés. Les entreprises de plus de 250 employés ont par-

⁸ L'indicateur de la sécurité du travail inclut le risque de chômage et la hauteur des indemnités d'assurance-chômage.

tipié de manière plus que proportionnelle à ces créations: bien que ne pesant que moins d'un cinquième des employés, elles ont fait naître un quart de ces nouveaux emplois (BFS 2019a).

Mais les accusations ne tardent pas à se déverser: ces nouveaux postes dans les grands groupes n'auraient aucune raison d'être, ils seraient vides de sens et ne serviraient qu'à donner l'illusion du plein emploi. C'est notamment la thèse de l'anthropologue américain David Graeber, qui la résume par l'expression coup de poing «bullshit jobs» – autrement dit «jobs minables» – laquelle a fait grand bruit également dans les médias suisses (Graeber 2018). Selon cette thèse, les grandes entreprises créent de plus en plus de niveaux hiérarchiques inutiles et des fonctions de remplissage qui servent à faire tourner la machine à vide et n'apportent rien à la productivité de l'entreprise. Les titulaires de tels «bullshit jobs» sont même conscients de l'inanité de leur fonction, expose David Graeber.

Déplace-t-on absurdement des piles de papier aussi dans les grands groupes suisses? Une enquête représentative a interrogé les employés de différentes tailles d'entreprises et les résultats contredisent la thèse de l'anthropologue américain selon laquelle il existerait un écart dans les réponses des employés de grands groupes et ceux de PME. Dans les deux catégories, la majorité des personnes interrogées attribuent une signification élevée à leur activité (FORS 2013).

L'enquête jette également un regard sur l'emploi dans les grandes et petites entreprises et interroge les employés sur leur évaluation des motivations de leur employeur, ainsi que sur la satisfaction subjective qu'ils éprouvent dans leur fonction. Là non plus n'apparaissent pas de différences marquantes entre les petites et les grandes entreprises. Les entreprises bénéficient de façon générale d'un jugement positif; la répartition des réponses les plus fréquentes est la même quelle que soit la taille d'entreprise.

En ce qui concerne le salaire, la taille de l'entreprise joue en revanche un rôle significatif. En général, plus l'entreprise est grande, plus les salaires sont élevés et plus la proportion de postes à bas salaire est réduite. En 2016, la part de travailleurs percevant un bas salaire se situait à 6 % pour les entreprises comprenant au moins 1000 employés, mais elle atteignait un bon 22 % dans les petites entreprises (BFS 2019b). Pour un profil d'employé donné (qualification, âge, sexe et branche), les entreprises du secteur privé comprenant au moins 250 employés

offrent une rémunération environ 15 % plus élevée que les petites ou moyennes entreprises (BFS 2019b).

4.2 – Les entreprises ont permis aux femmes de conquérir leur autonomie en Suisse

L'émancipation des femmes dans le monde occidental compte parmi les grandes réalisations du siècle dernier – et ce, non seulement d'un point de vue social et politique, mais aussi économique. Ce dernier aspect de l'égalité entre les femmes et les hommes a longtemps été négligé. Dans notre pays également, l'attention s'est longtemps portée sur les droits politiques – ce qui ne surprendra pas car la Suisse n'a guère été précurseur en la matière. Cependant, cette attention consacrée à la dimension politique a occulté le rôle important que les entreprises (et l'entrepreneuriat) ont joué pour l'égalité et la parité. On oublie en effet facilement que les femmes n'avaient pendant longtemps pratiquement aucune perspective de pouvoir développer une vie autodéterminée et économiquement indépendante. En raison de la répartition «traditionnelle» du travail, l'accès aux opportunités de subvenir à leurs propres besoins en dehors du cercle familial leur était barré (Horwitz 2015).⁹

Les opportunités de revenu en dehors de la famille étaient étroitement liées à la disponibilité du «travail salarié» en entreprise – voire même à la création de sa propre entreprise (Parzer Epp et Wirz 2014). Le foyer passa d'un lieu de production à un lieu de consommation. Cette tendance est d'autant plus vraie aujourd'hui que la rémunération des femmes a continuellement et significativement progressé au cours des trente dernières années, et que les familles ont de plus en plus recours aux possibilités d'externalisation du travail domestique et familial (Müller et Salvi 2019).

La répartition du travail rémunéré et du travail domestique n'est donc plus aujourd'hui liée au genre – les femmes ont aujourd'hui accès à toutes les profes-

⁹ Au nom de la protection des travailleuses, des obstacles juridiques furent en outre mis aux possibilités d'emploi des femmes en entreprise. Ces «mesures de protection» ne se fondaient cependant pas du tout sur des motifs exclusivement biologiques (par ex. grossesse), mais – à côté de présupposés douteux sur les différences de capacité au travail entre les genres – avant tout sur la conception que les femmes devaient s'occuper de la famille et du foyer (Wecker et al. 2001).

sions et rien ne s'oppose plus à ce que les hommes restent à la maison pour s'occuper de l'enfant et du foyer. Malgré ces remarquables avancées, le fossé entre les genres dans la vie privée et professionnelle n'a pas encore été complètement comblé. D'une part, les différences de genre dans le choix des études et de la profession, de même que les différents itinéraires professionnels, se traduisent par des différences salariales et par une sous-représentation des femmes dans les fonctions dirigeantes. D'autre part, les femmes continuent d'assumer la plus grande partie du travail domestique et familial non rémunéré, ce qui creuse encore davantage l'écart des pensions de retraite (Swiss Life 2019). Mais quelles nouvelles avancées sont nécessaires pour couvrir le reste du chemin qui nous mènera à la parité? C'est la question qui occupe de plus en plus le débat public. Plusieurs accomplissements sont requis: certains doivent venir de la politique, d'autres de la société, et d'autres – ce n'est pas à négliger – des entreprises. Ces dernières ont un rôle important à jouer pour l'avancement de la parité dans le monde du travail car elles peuvent directement peser sur les choix de ressources humaines et les conditions de recrutement. Ainsi, la flexibilisation du taux d'occupation a été une précondition essentielle pour permettre aux mères de rester en plus grand nombre sur le marché du travail (Salvi et al. 2015).

Ces dernières années, l'accent a été mis sur les moyens de mieux concilier la vie professionnelle et la vie familiale: travail à domicile, horaires flexibles, congés parentaux, crèches, partage de poste («jobsharing») et bien d'autres dispositifs encore doivent contribuer à faciliter la parité. Des années avant toute action politique, de nombreuses entreprises – et surtout les grandes sociétés – ont répondu aux besoins de leurs employés de pouvoir plus facilement mener de front leur vie professionnelle et leur vie de famille. La législation n'est certes pas encore complètement adaptée aux réalités actuelles du travail et des modes de vie, mais cela n'empêche pas de nombreuses entreprises de proposer dès aujourd'hui à leurs employés une certaine flexibilité dans l'organisation de leurs journées de travail. Presque la moitié des travailleurs en Suisse peuvent désormais profiter d'horaires de travail (en partie) flexibles (BFS 2019c). La majorité des parents disposent en outre de la possibilité, offerte par leur employeur, d'adapter leurs débuts et fins de journée de travail à leurs contraintes familiales (BFS 2019d). La flexibilité accordée par les entreprises concerne d'ailleurs non seulement les horaires de travail, mais aussi de plus en plus le lieu du travail: même avant la pandémie

de Covid-19, le travail à domicile était d'usage assez courant en particulier pour les employés avec enfants – à hauteur d'environ 30 % (BFS 2019e).

Le congé maternité en Suisse est l'un des plus courts d'Europe et il n'existe pas (encore) de congé paternité. Certaines entreprises savent le compenser en accordant des congés de plusieurs semaines aux nouveaux parents. C'est précisément dans les plus grandes entreprises, tournées vers l'international, que le congé parental ou le congé paternité sont aujourd'hui devenus des pratiques standards (Griesser 2019). La garde d'enfants en Suisse est en général organisée et payée par les familles elles-mêmes ou par l'Etat – mais les entreprises sont de plus en plus nombreuses à miser sur les crèches internes, notamment pour se démarquer de la concurrence dans le recrutement de collaborateurs (Janssen 2015). Ajoutons que certaines entreprises participent aux coûts de la garde d'enfants. Dans certains cantons de l'ouest de la Suisse, les entreprises abondent un fonds destiné à payer les frais de garde d'enfants (Stern et al. 2015).

Les obstacles sociaux restants, tels que les représentations sur le rôle des genres, ne doivent néanmoins pas être sous-estimés. Mais il serait erroné de blâmer les entreprises pour cela. Bien que les rôles de genre se soient assouplis au cours des dernières décennies, ils persistent encore et peuvent influencer les décisions de carrière des femmes et des hommes (Maihofer et al. 2018).

Il est donc d'autant plus important que les entreprises identifient bien toute l'importance que revêt l'avancement de la parité et qu'elles sensibilisent leurs employés à ces questions : les grandes entreprises précisément multiplient les investissements dans des programmes et campagnes de promotion de la diversité et de la parité dans la vie professionnelle (Handelszeitung 2018). Par de simples adaptations des conditions de recrutement, les entreprises peuvent elles aussi disposer un levier direct d'action sur les questions relevant d'égalité entre femmes et hommes. L'exemple de la prévoyance vieillesse l'illustre bien : comme une étude de Swiss Life (2019) le souligne, de nombreuses entreprises renoncent déjà à la déduction de coordination auprès de la caisse de pension ou bien l'indexent sur le taux d'occupation et ainsi contribuent à réduire l'écart de rentes entre les genres.

Encadré 4

Réussir l'intégration des travailleurs étrangers – et des réfugiés

L'emploi est souvent la clé de l'inclusion dans la société, entendue comme la participation active à l'évolution sociale d'un pays, tant sur le plan matériel que culturel. C'est particulièrement le cas pour l'intégration de réfugiés. Les raisons poussant les entreprises à intégrer une personne immigrée comprennent notamment des facteurs tels que le manque de personnel dans l'entreprise, des places d'apprentissage non pourvues, ou encore la reconnaissance de leur part de responsabilité sociale, ou bien encore la perspective de main-d'œuvre à faible coût (SEM 2018). L'emploi des réfugiés dépend fortement de la durée de travail possible dans l'entreprise. Pour plus de 70% des sociétés, l'obtention d'un titre de séjour permettant au réfugié de rester plusieurs années sur le territoire est un critère déterminant pour le recruter. Le manque de sécurité juridique au regard du droit de séjour constitue le plus grand facteur d'incertitude pour les entreprises suisses envisageant le recrutement de personnes admises à titre provisoire (SEM 2018). Pour les apprentis en particulier, les entreprises doivent pouvoir compter sur une durée de séjour allant jusqu'à la fin de l'apprentissage. Néanmoins, des entreprises suisses donnent l'exemple des bonnes pratiques à suivre pour augmenter le niveau d'emploi de personnes réfugiées et de personnes admises à titre provisoire. Ikea Suisse a lancé en 2016 un programme de stages de six mois à l'intention de réfugiés, avec objectif d'embauche à la clé. Dans l'évaluation de son projet pilote, Ikea note que celui-ci a été particulièrement facilité par l'orientation internationale de l'entreprise et les sessions de formations interculturelles à destination des employés et des participants au programme. Les entreprises Micarna et Planzer ont pris l'initiative d'offrir des pré-apprentissages d'intégration, accompagnés de formations linguistiques et de cours scolaires de base. Les deux sociétés entendent relayer les programmes de formation suivis par les réfugiés par leur recrutement en poste d'apprentissage.

4.3 _ L'entreprise: l'autre lieu d'apprentissage

Il est facile d'oublier quelle responsabilité assument les entreprises dans le système de formation suisse. Il leur revient une part essentielle de la réussite de notre histoire de la formation professionnelle car elles constituent le socle sur lequel se construit l'apprentissage d'un métier par la jeunesse. En matière d'efficacité des fonds publics, la formation professionnelle en école à plein temps affiche une efficacité nettement inférieure à celle mesurable dans la formation en

entreprises, et ce bien que les deux formations conduisent formellement à un diplôme identique (SKBF 2018). En d'autres termes, dans la formation en entreprises, ces dernières prennent en charge une partie des coûts. Les entreprises déchargent ainsi l'action publique d'une part de financement de la formation. On comprend donc que de nombreuses nations étrangères s'intéressent à la formation duale.

Environ deux tiers des jeunes d'une année de naissance donnée suivent en Suisse une formation professionnelle (BFS 2019f). En 2019, le nombre d'apprentis-sages enregistrés se portait à 216 000 (BFS 2019g). Les entreprises enregistrent en moyenne un rapport coûts-avantages positif lors de la formation des jeunes. Selon la branche et la taille de l'entreprise, le bilan peut cependant également s'avérer négatif (Wolter et al. 2003). Par exemple, les grandes entreprises paient un salaire plus élevé à l'apprenti, ce qui réduit leur bénéfice net (Gehret et al. 2019).

En intégrant précocement une jeune génération dans leur activité, les entreprises contribuent en premier lieu à maintenir un faible taux de chômage des jeunes (Bolli et al. 2017). Une étude internationale de Bolli, Egg et Rageth (2017) a montré que les pays faisant une plus large place à la formation en entreprise présentaient non seulement un taux de chômage plus faible, mais offraient également de meilleures conditions de travail pour les jeunes (salaire plus élevé, temps partiel non subi, etc.). Il serait cependant trop réducteur d'établir une simple corrélation entre l'apprentissage professionnel et le taux de chômage des jeunes, dont l'analyse doit aussi prendre en compte les éléments conjoncturels, la réglementation sur le marché du travail ou la politique sociale.

La formation professionnelle est tenue à bon droit en haute estime en Suisse. Pour une majorité de parents, l'apprentissage professionnel correspond encore à la formation idéale que l'on souhaite voir accomplir ses enfants (Cattaneo et Wolter 2016). Sans implication active des entreprises, il n'en serait cependant pas même question.

Les entreprises moteurs de la formation continue

Les entreprises ne forment pas seulement des jeunes, elles offrent également une formation continue à leurs employés. Presque 90 % de toutes les entreprises en Suisse proposaient en 2015 une formation continue sous une forme ou une autre (BFS 2017). Ce taux est supérieur à la moyenne internationale. Les grandes entre-

prises sont tendanciellement plus actives dans ce domaine que les petites. Elles ouvrent plus fréquemment des lignes budgétaires pour offrir des actions ciblées de développement de compétences à leurs employés.

Cette intense activité de formation se reflète aussi dans les taux de participation élevés des employés aux cours bénéficiant du soutien des entreprises. Au total, 94 % des formations professionnelles suivies par les employés ont bénéficié d'un soutien de l'entreprise sous une forme ou une autre (sous forme financière ou sous forme de temps accordé). Ce soutien n'est aucunement réservé aux travailleurs suisses. Tandis que 60 % des salariés suisses bénéficient d'un soutien pour leurs activités de formation non formelles et 7 % pour leurs activités formelles, la proportion pour les salariés étrangers est respectivement de 50 % pour les formations non formelles et de 4 % pour celles formelles (BFS 2014). Les thèmes des cours proposés incluent l'informatique, les langues ou même le développement personnel. En moyenne, les employeurs dépensent 1495 francs par participant pour un cours.



05 Les contributions fiscales des entreprises

5.1_ Au service de l'Etat : l'entreprise collectrice d'impôts	_ 54
5.2_ La soustraction à l'impôt n'est pas le propre des entreprises	_ 56
5.3_ La charge fiscale – plus lourde que communément supposée	_ 58
5.4_ L'ampleur (et la portée) de l'optimisation fiscale sont surestimées	_ 59

Une étiquette colle à l'image des entreprises, et plus encore à celle des multinationales, et elles ont bien du mal à s'en défaire : celle de fraudeurs fiscaux. Qu'en est-il pourtant réellement de l'éthique fiscale de l'économie suisse? Notre prospérité repose-t-elle, comme certains le prétendent parfois, sur de douteuses pratiques fiscales? Maintenant que le secret bancaire a été largement levé, et avec lui le voile de mystère qui recouvrait les questions fiscales des comptes suisses, l'imposition des entreprises est-elle appelée à devenir la nouvelle «boîte noire» de notre économie? Et les personnes physiques se distinguent-elles vraiment des personnes morales par leur plus grande vertu fiscale?

5.1 _ Au service de l'Etat : l'entreprise collectrice d'impôts

Avant d'esquisser quelques éléments de réponses à ces questions, il convient tout d'abord de souligner la fonction administrative centrale, et pourtant méconnue, que remplissent les entreprises pour le système fiscal. Les entreprises assument dans ce domaine des fonctions qui relèvent typiquement des missions de l'Etat. Car non seulement les entreprises – plus exactement leurs propriétaires – portent une part essentielle de la charge fiscale, elles ont aussi été obligées de mettre en place au fil des années une sorte d'administration fiscale parallèle. Au service de la Confédération, des cantons et des communes, ce sont elles qui aujourd'hui collectent la plus grande partie des recettes fiscales. L'OCDE estime ainsi que les entreprises ont assumé en 2014 la responsabilité de la collecte et du versement («legal remittance responsibility») de 42,7 milliards de francs d'impôts et de cotisations d'assurances sociales qui leur étaient «étrangères», c'est-à-dire des prélèvements auxquels étaient légalement assujettis d'autres sujets fiscaux. (OECD 2017). La TVA a représenté environ la moitié de ce montant, tandis que la seconde moitié comprenait des cotisations de sécurité sociale des salariés (voir tableau 1). Quant aux prélèvements dont la responsabilité fiscale légale («legal tax liability») les concerne vraiment, les entreprises s'en sont acquittées pour un montant un peu supérieur (49,3 milliards) Cette somme inclut les impôts sur les bénéfiques, les cotisations d'assurances sociales d'Etat à la charge de l'employeur, ainsi que certains impôts de consommation. Au total, les entreprises en 2014 ont recouvré 53 % de l'ensemble des recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes. ¹⁰ Un tel pourcentage peut certainement expliquer pourquoi les entreprises citent toujours le travail de recouvrement fiscal parmi les lourdes

charges administratives quand on les interroge sur l'ampleur et l'étendue de la réglementation (voir chapitre 3.3).

Tableau 1

Les entreprises comme collectrices d'impôts

Le tableau montre le rôle important de collectrices d'impôts que jouent les entreprises dans le système fiscal suisse. Le montant total collecté directement ou indirectement par l'intermédiaire des entreprises s'est élevé à 92 milliards de francs suisses.

Type de taxation	Charge fiscale supportée légalement par les entreprises	Collecte d'impôts à la charge des entreprises	Remarques
Impôt sur les bénéfices des personnes juridiques	18 075		Impôt sur les sociétés
Impôt sur le revenu des personnes physiques	980		Employés imposés à la source
Cotisations aux assurances sociales			AVS/AI/APG, sans contributions au 2 ^e pilier
À la charge de l'employeur	19 798		Indépendants inclus
A la charge de l'employé		19 991	
Taxes sur la consommation	8 097		Impôts sur les huiles minérales, taxe sur l'alcool et le tabac, entre autres
Taxe sur la valeur ajoutée		22 728	Y compris les droits de timbres à la charge des acheteurs
Taxe sur la circulation routière	2 076		RPLP, entre autres
Autres taxes à la charge des entreprises	247		
Total	49 273	42 719	

Source: OECD (2017), données pour 2014

10 Ces montants seraient même considérablement plus élevés si l'on y incluait les cotisations de la prévoyance professionnelle, qui ne sont pas comptabilisées parmi les recettes fiscales dans la classification de l'OCDE.

5.2 _ La soustraction à l'impôt n'est pas le propre des entreprises

L'intervention des entreprises au profit de l'administration des impôts ne livre cependant encore aucune conclusion sur leur éthique fiscale. Il est utile de revenir d'abord sur la distinction entre la soustraction à l'impôt et la fraude fiscale (activités illégales de «non-compliance») d'une part, et l'évasion ou évitement fiscal (pratiques d'«avoidance», légales) d'autre part. Il est vrai cependant que la frontière entre les deux catégories est parfois mal définie (Slemrod 2018). Un premier indice approximatif sur le degré de soustraction à l'impôt en Suisse peut être déduit des statistiques sur le niveau de l'économie souterraine. Cette expression désigne la production et la distribution de prestations qui, sans être illégales, se trouvent soustraites aux obligations réglementaires et fiscales.¹¹ Les estimations concernant le poids économique de l'économie souterraine doivent s'apprécier avec prudence, dans la mesure où les méthodes utilisées restent controversées (Feige 2016). En comparaison internationale, il est cependant jugé certain que l'économie souterraine est plutôt insignifiante en Suisse. Schneider (2017) estime le niveau de l'économie souterraine à 6,2 % du PIB, soit significativement moins que la moyenne des pays de l'OCDE (11,9 %) et très loin des valeurs records atteintes en Grèce (22 %) ou en Italie (20 %).

De nombreuses autres tentatives ont été faites pour déterminer l'étendue des activités de soustraction à l'impôt. Schmutz (2016) a entrepris l'inventaire méticuleux de l'ensemble des approches adoptées à ce jour en Suisse. Sa conclusion donne matière à réfléchir: sans estimation à grande échelle fournie par l'administration fiscale, il est pratiquement impossible de risquer une affirmation précise. Les estimations administratives du «tax gap», c'est-à-dire de l'écart entre les recettes fiscales effectivement réalisées et la totalité de celles qui étaient recouvrables, sont disponibles dans un petit nombre de pays, mais pas en Suisse.¹² Néanmoins, tous ces rapports livrent également d'utiles enseignements pour

11 L'exemple typique est le travail au noir qui provoque la soustraction de contributions fiscales et de cotisations d'assurances sociales.

12 Des estimations de l'écart fiscal ont été produites par les administrations fiscales du Danemark, de la Suède, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Voir plus de détails dans Schmutz (2016).

notre pays. Ils mettent en évidence que les lacunes fiscales sont en grande partie dues au recensement incomplet des revenus des personnes physiques, et non pas de ceux des personnes morales. L'IRS, l'administration fiscale des Etats-Unis, attribue même 71 % des lacunes fiscales du pays, à savoir 381 milliards de dollars, à ce type d'assujettis, contre seulement 8,3 % à la soustraction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (Johnson et Rose 2019).¹³

Un type de revenu est particulièrement susceptible d'omissions : celui des travailleurs indépendants. L'administration fiscale danoise estime que 38 % des lacunes fiscales proviennent de la sous-déclaration de cette catégorie de revenus. En Suède, une bonne moitié de l'écart fiscal est mise sur le compte des indépendants. Une possible explication est que la proportion d'auto-déclaration des revenus est plus importante pour les indépendants que pour les entreprises. L'impôt sur les bénéfices des sociétés ou l'impôt sur les revenus du capital, ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée, sont soumis à des mécanismes de contrôle externe, tels que la révision des comptes, l'impôt anticipé ou les facturations détaillées des fournisseurs, assurant par là un tableau plus fidèle de l'état des revenus.

Dans le cas de l'impôt sur les rendements des capitaux mobiliers (en premier lieu, les intérêts et dividendes), le mécanisme de l'impôt anticipé réduit fortement pour les bénéficiaires résidant en Suisse l'incitation à ne pas déclarer ensuite ces rendements, puisque le taux anticipé de 35 % déjà prélevé est nettement supérieur au taux auquel ils seront soumis.¹⁴ Ce n'est que pour les personnes physiques, qui, selon le droit fiscal cantonal, sont soumis également à un impôt sur la fortune, et le cas échéant à un impôt sur les successions, qu'il reste une incitation à dissimuler certains patrimoines au fisc. C'est pourquoi la plupart des estimations du montant soustrait à l'impôt en Suisse s'attachent à évaluer l'étendue des patrimoines non déclarés. Les différentes estimations varient dans une très large fourchette, allant de 100 à 500 milliards de francs (Schmutz 2016).

13 Aux Etats-Unis, le manque à gagner fiscal pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques est environ 2,2 fois plus importante, par dollar exigible, que celle pour l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

14 Pour le bénéficiaire étranger, l'impôt anticipé est un impôt à la source, dont le remboursement total ou partiel dépend de la question de savoir si le bénéficiaire réside dans un pays avec lequel la Suisse a conclu une convention contre les doubles impositions.

Cela représente entre 2,5 % et 13,5 % du patrimoine net des ménages. En tout état de cause: ces chiffres suggèrent qu'il est probable que l'on dénombre parmi les fraudeurs fiscaux bien plus de personnes physiques que de personnes morales.

5.3 _ La charge fiscale – plus lourde que communément supposée

Une autre critique vise le niveau de l'imposition des entreprises. Celles-ci – surtout après les baisses fiscales réalisées depuis 1990 – sont accusées de ne pas participer assez aux coûts des infrastructures et aux coûts de fourniture des prestations de l'Etat. Sans ces infrastructures, argue-t-on, la place suisse ne présenterait qu'une faible qualité pour les entreprises qui ne feraient pas conséquent que de faibles bénéfices (Lampart et al. 2012). La thèse est des plus douteuses, si ce n'est même grotesque: l'essentiel de l'infrastructure utilisée par les entreprises (alimentation électrique, télécommunications, immobilier) est directement payé par leurs utilisateurs, tandis que l'impôt sur les huiles minérales et la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) contribuent largement au financement du réseau routier. En outre, notre infrastructure possède une valeur (et un prix) particulièrement élevée, parce que l'économie suisse génère beaucoup de valeur. Cette importante création de valeur se répercute sur le prix du sol lui aussi élevé, et donc également sur les coûts d'infrastructures. Le lien de causalité va donc dans les deux directions.

La critique ci-dessus n'est pas non plus convaincante parce que l'imposition totale des entreprises en Suisse n'est pas particulièrement basse lorsqu'on prend en compte la totalité des impôts pesant sur les capitaux.¹⁵ Les recettes rapportées par tous les impôts sur le capital et sur le rendement du capital ont atteint 49 milliards de francs en 2012. Elles constituaient ainsi un bon 25 % des recettes fiscales totales. En comparaison internationale, le ratio impôts sur le capital/PIB est conséquent: avec 7,8 % il se situe juste en dessous de la moyenne des pays de

15 Dans quelle mesure ces impôts, ainsi que les redevances et prélèvements mentionnés ci-dessus pour l'infrastructure, sont portés par les détenteurs de capitaux ? Cette question ouvre un tout autre débat. Les spécialistes financiers ont des avis divergents au sujet de l'incidence de l'impôt sur les entreprises. C'est pourquoi nous nous concentrons dans la présente section sur une comparaison internationale.

l'UE (8,2 %), mais nettement au-dessus du niveau d'autres pays comparables tels que l'Autriche (6,6 %), l'Allemagne (6,2 %) ou les Pays-Bas (5,6 %).

Si l'on calcule le taux effectif moyen d'imposition du capital selon la méthode mise au point par Eurostat (Eurostat 2014)¹⁶, il apparaît que les impôts versés par les sociétés suisses en 2012 ont représenté 13,5 % des bénéfices enregistrés. De ce point de vue, la Suisse fait partie des pays à la plus faible fiscalité, même si les Pays-Bas, l'Irlande et les pays d'Europe de l'Est présentent des taux effectifs encore plus bas. Cependant, la charge fiscale globale pour un investisseur ou un entrepreneur indigène ne se compose pas seulement des impôts sur l'entreprise. Le plus souvent, les revenus du capital sont également imposés au niveau de la personne physique, et ce plusieurs fois : une première fois par l'impôt sur le revenu, une deuxième fois par l'impôt sur la fortune et, le cas échéant, une troisième fois par l'impôt sur les successions. A ce compte, le taux d'imposition sur les revenus du capital des ménages, soit 26,5 %, dépasse le taux sur les bénéfices des sociétés. Le taux global d'imposition du capital – calculé en divisant la totalité des impôts sur le capital par la totalité des rendements que ce capital produit – se situe ainsi à 20,6 %. Ce taux, qui inclut aussi bien l'imposition des personnes que celle des entreprises, n'est pas singulièrement bas en comparaison internationale : la moyenne des pays de l'UE est de 23,1 %.

5.4 _ L'ampleur (et la portée) de l'optimisation fiscale sont surestimées

Depuis plusieurs années, les pratiques fiscales des entreprises multinationales en Suisse se trouvent dans la ligne de mire des autorités. Des affaires comme les «Panama Papers» ou les «Paradise Papers» ont fortement accru la pression sur les entreprises. Une partie de l'opinion publique et de nombreux acteurs de la société civile tels que les ONG et les Eglises sont aujourd'hui fermement convain-

16 Celle-ci calcule pour chaque pays membre de l'UE les prélèvements sur le travail, le capital et la consommation à partir des comptabilités nationales respectives. Cette méthode permet une comparaison internationale de la charge fiscale qui ne se limite pas aux barèmes d'impôts officiels. Elle prend en compte les différentes pratiques d'amortissement, l'hétérogénéité des possibilités de réductions fiscales et de reports de pertes, ainsi que d'autres paramètres de l'imposition du patrimoine et des entreprises.

cus que les bénéfices réalisés dans les pays en voie de développement par les compagnies transnationales ayant leur siège en Suisse échappent en pratique à l'impôt.

Ces conceptions correspondent-elles à la réalité? L'effet du Beps, l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices («Base Erosion and Profit Shifting») dans les pays les plus pauvres est-elle si importante que – comme le suggère par exemple Oxfam (2019) – il suffirait d'asseoir l'impôt sur les chiffres réels de ces bénéfices pour mobiliser les ressources qui manquent encore à ces pays pour atteindre leurs principaux objectifs de développement?

Les analyses officielles de l'OCDE estiment que le manque à gagner fiscal résultant chaque année des pratiques de Beps dans le monde se situe entre 100 et 240 milliards de francs. Une somme conséquente à première vue. Mise en perspective, il en va autrement: une telle fourchette correspond à seulement entre 4 % et 10 % des recettes fiscales sur les sociétés dans le monde, et pas même à 1 % des recettes de l'ensemble des Etats. En outre, la grande majorité de ces manques à gagner affectent le budget non pas des pays pauvres mais celui des pays riches, en premier lieu celui chroniquement déficitaire des Etats-Unis. Jusqu'à un quart de toutes les pertes de recettes fiscales causées par le Beps dans le monde se font au détriment des caisses publiques américaines (Johannesen et al. 2019). L'explication tombe sous le sens: l'essentiel du volume des échanges internationaux a lieu entre pays déjà industrialisés, et non entre pays riches et pays pauvres. Par exemple, le commerce (y compris de matières premières) entre l'Afrique et le reste du monde ne représente que 3 % des échanges mondiaux. Ces faibles proportions offrent peu matière à «optimisation».

L'idée que les multinationales paieraient proportionnellement peu d'impôts dans les pays en voie de développement n'est pas non plus correcte. Selon les estimations des Nations Unies, les multinationales génèrent en moyenne 10 % des recettes fiscales de ces pays, tandis qu'elles ne contribuent qu'à hauteur d'environ 5 % des recettes dans les pays industrialisés (Bolwijn et Tüselmann 2018). C'est pourquoi certains arguent que ces Etats ne pourraient augmenter fortement la charge sur cette source de revenus sans pousser immédiatement ces entreprises à l'exil. Les différences vraiment marquantes entre la fiscalité des nations industrialisées et celle des pays en voie de développement concernent plutôt l'imposition des personnes physiques. Les personnes fortunées et les indépendants y sont

plus souvent en mesure de se soustraire en toute impunité à leurs obligations fiscales.

Enfin, même si l'on augmentait significativement la charge fiscale sur les multinationales dans les pays en voie de développement, cela n'aurait qu'un effet marginal sur la capacité de ces pays à couvrir leurs besoins réels. Les recettes fiscales de l'Éthiopie, par exemple, s'élèvent à seulement un peu plus de l'équivalent de 30 francs suisses par habitant et par an – une fraction encore bien éloignée des 150 à 500 francs que les experts estiment nécessaires pour pouvoir financer des systèmes tant soit peu fonctionnels pour l'éducation, la santé et la sécurité sociale (Forstater 2015).

Cela ne signifie pas qu'il faille renoncer à toute tentative de taxation transnationale. Au contraire : des initiatives comme le projet Beps de l'OCDE qui vise à contrecarrer l'«optimisation fiscale agressive» vont se poursuivre sous une forme ou une autre et il faut se réjouir de la participation active de la Suisse à ces discussions. Mais leur importance doit être évaluée de manière réaliste – et avec elle, le rôle de l'économie.

Ce serait une grave erreur de vouloir tout miser sur ce cheval. L'attention doit porter également sur la corruption et les pratiques de soustraction à l'impôt, ainsi que sur les avantages fiscaux qui sont accordés par les pays en voie de développement eux-mêmes, avec l'effet de fausser les marchés. Un exemple éloquent de ces pratiques sont les subventions pour carburants bénéficiant surtout aux revenus les plus élevés dans ces pays. La Banque mondiale estime le volume de ces subventions à plus de 500 milliards de francs par an (Weltbank 2012). Pour finir, certaines ONG devraient elles aussi commencer à tenir un langage de vérité, envers elles-mêmes et envers leurs parties prenantes : seule une croissance économique solide et durable est en mesure de vaincre la pauvreté et accroître le bien-être général.



Jetstar

21

06 Les mérites mésestimés de la morale marchande

6.1_ Les entreprises se comportent-elles plus mal que les individus ?	_ 64
6.2_ Une responsabilité mal comprise	_ 67
6.3_ La politisation des entreprises	_ 71

6.1 _ Les entreprises se comportent-elles plus mal que les individus?

Les entreprises, au premier rang desquelles les «grands groupes», sont facilement soupçonnées d'utiliser une boussole morale peu précise, voire même pointant dans la mauvaise direction. Parce qu'elles suivent une logique de maximisation des profits, on fait d'elles l'incarnation de l'intérêt personnel, à quoi s'oppose le «bon» consommateur, qui peut au mieux tenter de les discipliner par ses choix de consommation et les forcer à adopter de meilleurs comportements: tableau plus honorable que ne défigurera pas trop, on l'espère, la marque de l'impact social et écologique laissé par leur appétit du gain. Il est vrai que les deux dernières décennies ont vu paraître au grand jour plusieurs faillites morales de grandes entreprises, relevant pour certaines explicitement du droit pénal. Et pourtant, ces cas constituent l'exception, car la règle générale, c'est que le monde des entreprises, dans un environnement d'économie de marché, stimule la moralité des comportements et la volonté de coopération, bien loin de les inhiber.

Ce n'est que récemment que les raisons profondes de cette situation ont fait l'objet d'études scientifiques. La théorie des jeux enseigne qu'une coopération stable entre individus se met le plus rapidement en place lorsque des interactions («jeux») sont répétées pendant une durée indéterminée et qu'il existe des possibilités de sanctions. Ce sont précisément les conditions qui sont réunies dans le monde des entreprises. La coopération des employés dans une entreprise est l'exemple même d'une interaction réitérée et institutionnalisée où il existe en outre une certaine transparence et des possibilités de sanction. Cependant, la surveillance explicite et les décisions de sanction (par chacun des niveaux hiérarchiques) sont aussi plutôt coûteuses en ressources dans une entreprise et peuvent réduire la motivation intrinsèque des collaborateurs à se comporter par eux-mêmes correctement. La coopération au sein des entreprises est pour cette raison également fortement influencée par la culture d'entreprise. Une culture d'entreprise coopérative, où les cadres montrent le bon exemple, communique motivation et esprit de performance, et où les collaborateurs s'identifient aux objectifs de l'entreprise, «augmente la probabilité que ces derniers travaillent soigneusement même quand ils ne sont pas observés, prennent des initiatives même en l'absence de récompense immédiate attendue, et avertissent de manière constructive leurs collègues qui ont violé les normes de comportement de l'en-

treprise» (Fehr 2018). Les dirigeants qui peuvent convaincre leurs employés du fait qu'ils n'abuseront pas de leur pouvoir de décision discrétionnaire créent le climat de confiance nécessaire à l'engagement volontaire des employés dans l'entreprise. L'organisation des administrations, plus strictement hiérarchique en comparaison avec les entreprises privées, témoigne aussi de leur moindre capacité à susciter un comportement coopératif spontané chez leurs employés. Guiso et al. (2015) montrent que les sociétés où les employés perçoivent leurs directeurs généraux comme étant dignes de confiance et respectueux d'une éthique de comportement professionnel possèdent une plus forte productivité et génèrent des gains plus élevés.

On objectera peut-être que la coopération à l'intérieur des entreprises ne dit encore rien sur la manière dont celles-ci se comportent vers l'extérieur (ce que désigne à proprement parler l'expression «comportement des entreprises»). Il existe après tout des organisations comme la mafia, où un sentiment d'appartenance ainsi que des incitations et sanctions explicites et drastiques créent un comportement extrêmement coopératif à l'intérieur de l'organisation, associé à un impact indubitablement négatif pour l'extérieur. Et même au sein d'entreprises proprement dites, un degré élevé de coopération et de confiance pourrait tout aussi bien favoriser une dynamique de groupe renforçant un comportement globalement immoral envers son environnement, dans la mesure où ce comportement est de plus en plus hors de toute remise en question. Des exemples isolés qui en attestent sont faciles à trouver : l'industrie du tabac qui, pendant des décennies, connaissait les dangers de la cigarette mais ont dépensé des milliards en lobbying et en publicité pour faire croire le contraire au public ; des gestionnaires de fortune qui réalisent frauduleusement leurs rendements par des systèmes pyramidaux de type boule de neige au lieu de stratégies d'investissements judicieuses et durables ; des entreprises pharmaceutiques qui se réjouissent des chiffres d'affaires colossaux que génèrent les opioïdes, quoiqu'elles puissent facilement imaginer qu'une part importante de la demande doit résulter d'une dépendance aux produits. Et pourtant, les faits empiriques et quelques réflexions générales laissent à penser que ces exemples – souvent très médiatisés – ne constituent pas la règle mais sont bien des exceptions.

– **Premièrement**, les dirigeants d'entreprises s'avèrent être des personnes faisant plus confiance et étant plus dignes de confiance que les personnes n'occupant

pas de telles fonctions, comme le montre une expérience menée par les deux économistes comportementaux Ernst Fehr et John List (Fehr et List 2004).

- **Deuxièmement**, il existe une ample littérature montrant que les entreprises à but lucratif ne se comportent pas moins éthiquement et de façon générale pas bien différemment que les entreprises à but non lucratif de la même branche (Cowen 2019). Dans le secteur à but non lucratif précisément, les exemples de détournements de fonds et de fraudes ne manquent pas. Il n'est donc pas établi que le manque d'éthique dans le comportement des entreprises ait un lien de causalité avec la maximisation des bénéfices; il résulte en revanche du manque de principes éthiques du personnel dirigeant de l'entreprise et de l'incapacité ou du manque de volonté du personnel de remettre ces principes en question. Un tel comportement n'est pas instigué par le système capitaliste des interactions de marché, mais se manifeste au moins aussi souvent dans des systèmes caractérisés par un plus grand dirigisme d'Etat.
- **En troisième lieu**, c'est précisément la recherche de profit qui pousse les entreprises, plus que les individus, à utiliser sans les gaspiller les ressources. Pour prendre un exemple concret, le gaspillage de nourriture: 38 % de l'impact environnemental résultant des pertes alimentaires a son origine dans les ménages; le commerce de détail n'est responsable que de 4 %, de même que le commerce de gros (également 4 %), tandis le secteur gastronomique assume 14 % de cet impact lié aux pertes (Beretta et Hellweg 2019).¹⁷ La raison de cette différence considérable: la pression de la concurrence à laquelle les entreprises sont soumises et qui les forcent à utiliser de façon économe leurs ressources. Leur taille leur permet également de développer une gestion professionnelle et efficace des ressources, nécessaire pour atteindre leurs objectifs. Au contraire, le consommateur final, en moyenne, ne dépense que 7 % de son revenu pour l'alimentaire, et c'est pourquoi ses incitations financières à minimiser les pertes de nourritures sont limitées.

17 Une part en apparence considérable revient en outre aux industries de transformation, avec 27 % du total. Une bonne partie concerne cependant des produits considérés comme «déchet», tels que le petit-lait et les abats ou entrailles, pour lesquels il n'existe pas de demande suffisante des consommateurs. La part de l'agriculture est de 13 %.

– **Enfin**, il est également d'une importance capitale pour une entreprise de se bâtir une bonne réputation et de la conserver. Ainsi, Warren Buffett, le président de la holding Berkshire Hathaway, a coutume de dire : « Nous pouvons nous permettre de perdre de l'argent, même beaucoup d'argent, mais nous ne pouvons pas nous permettre de perdre même une once de notre réputation. » (Fehr 2018). Cette réputation n'est pas seulement importante envers les partenaires économiques, les sociétés partenaires, les investisseurs ou les consommateurs, mais aussi envers l'intérieur : il est beaucoup plus facile pour une entreprise jouissant d'une bonne réputation de recruter de bons collaborateurs. Une bonne réputation est naturellement également importante pour les individus dans un cercle privé. Mais un individu a un avantage décisif sur une entreprise : il peut se chercher de nouveaux amis s'il a perdu par son comportement ses amitiés existantes. Pour une entreprise, cela n'est pas si simple vis-à-vis de ses parties prenantes – et encore plus difficile vis-à-vis de ses clients. Toutes ces observations suggèrent que les entreprises à but lucratif influent positivement sur l'éthique comportementale et l'esprit de collaboration. Les sociétés dotées de structures d'économie de marché très développées manifestent les plus solides normes de justice et de solidarité, ainsi qu'une plus grande disposition à sanctionner ceux qui ne respectaient pas ces normes (Henrich 2015). Toutefois, malgré toutes ces preuves empiriques, le nombre d'initiatives populaires en Suisse augmente rapidement et alimente une culture de méfiance à l'égard des entreprises.

6.2 _ Une responsabilité mal comprise

Fin 2020, le peuple suisse se prononcera sur un des projets de politique économique les plus controversés des dernières décennies, l'initiative pour des multinationales responsables (IMR). Elle est portée par plus d'une centaine d'ONG et bénéficie du large soutien du camp rose-vert. Les faitières économiques et les partis bourgeois rejettent eux l'initiative. Mais l'IMR semble également séduire un certain nombre de membres du camp bourgeois en ce qu'elle renforcerait, selon ses instigateurs, la responsabilité des entreprises. L'initiative, d'après eux, serait ainsi parfaitement conforme à la ligne libérale. Car que pourrait-on objecter d'un point de vue libéral à ce que les entreprises répondent des conséquences de leurs actions si elles portent atteinte aux droits d'autrui ?

Le raisonnement est séduisant, mais il a un défaut : il méconnaît la signification fondamentale d'une limitation de la responsabilité pour une société prospère et inclusive. La responsabilité est nécessaire mais pas sans réserve. La caractéristique clé du statut juridique moderne de l'entreprise, en particulier de la société à capital ouvert, vient précisément de la définition claire des compétences et la délimitation précise des responsabilités, et non de leur extension sans limites.

L'entreprise comme réseau

Pour le comprendre, il convient d'abord de se rappeler pourquoi la plupart des activités économiques sont réalisées par des entreprises et prennent place entre celles-ci, et non de personne privée à personne privée. Les sociétés ne sont rien d'autre qu'un tissu de liens contractuels qui règlent les relations entre des parties prenantes disparates (Bainbridge et Henderson 2016). Les interactions entre l'employeur, le personnel, le conseil d'administration, les actionnaires, les fournisseurs et les clients sont régies par des règles écrites et non écrites. A qui reviennent les bénéfices de la société? Qui perd le premier sa mise si la société fait faillite? Qui décide dans l'entreprise? Le droit des actions, les statuts et la culture d'entreprise, tout cela fait partie de cet ensemble complexe dans lequel sont définies les règles du jeu. En comparaison avec une solution purement individuelle qui doit être négociée à chaque fois spécialement de personne à personne, cette conception de l'entreprise facilite extraordinairement la coopération entre les personnes.

La législation sur la responsabilité des propriétaires et actionnaires illustre bien cette construction. Elle forme une composante centrale du tissu évoqué ci-dessus. De prime abord, il semble que ce soit un privilège pour les détenteurs d'une SA de n'être par principe responsables pour les dettes de leur société qu'à hauteur du capital de cette dernière (et non personnellement sur l'ensemble de leur patrimoine), si bien que, le cas échéant, des droits légitimes de personnes lésées ne puissent être satisfaits.¹⁸ On pourrait penser que cela revient à attribuer une subvention aux actionnaires, payée par les créanciers, voire par la collectivité. Grâce à elle, les actionnaires peuvent se dissocier des conséquences des actions de leurs «agents» (direction et conseil d'administration). Les actionnaires

¹⁸ Les organes d'une SA (conseil d'administration, direction, révision) peuvent être tenus personnellement responsables du préjudice.

auraient de ce fait «peu d'incitations financières à veiller à ce que la direction se comporte de manière légale, éthique ou décente» (Ireland 2010). Le principe légal de la responsabilité limitée conduirait de ce point de vue à des injustices si des «créanciers involontaires» (par exemple des clients lésés) n'obtenaient pas entière compensation de leur préjudice.

On se méprendrait cependant. La responsabilité limitée de l'actionnaire ne dégage pas de ses responsabilités. Il ne s'agit pas seulement ici de la perte immédiate que les actionnaires subissent par exemple en cas de faillite. Leur réputation – et d'autant plus celle de la direction et du conseil d'administration – est mise en jeu. Plus important encore: la collectivité, tout bien compté, tire largement profit de cette limitation de responsabilité. Sans elle, les investissements ne seraient pas si nombreux, ce qui limiteraient l'innovation et finalement la prospérité. Si les actionnaires étaient responsables sur tout leur patrimoine, ils devraient être informés en permanence de toutes les affaires de la société afin d'éviter toute mauvaise surprise. Ils devraient également avoir parfaitement connaissance de la situation financière des autres co-investisseurs. Quel est leur patrimoine? En cas de pertes importantes, sera-t-il possible de compter sur eux? Chaque décision d'investissement comporterait un risque de passer clandestin, si bien que les actions seraient en pratique invendables du fait que chaque transaction devrait recevoir l'approbation préalable des autres actionnaires. Vendre à un investisseur moins fortuné pourrait en effet accroître le risque pesant sur tous les autres actionnaires (Alchian et Woodward 1987). Une participation directe de milliers voire de millions d'actionnaires à la prise de décisions de l'entreprise n'est pas pratique et déboucherait rapidement sur un chaos généralisé. Les seuls véhicules d'investissement restants seraient alors des formes juridiques qui prévoient une responsabilité personnelle étendue ou une responsabilité illimitée: des partenariats, des entreprises de personnes ou, au mieux, des entreprises familiales avec quelques copropriétaires qui se connaissent. Cela imposerait des limites rigides à la diversification des risques, avec des conséquences majeures pour les activités d'épargne. Les marchés financiers ne sont pas une activité secondaire de l'économie réelle: si les ménages ne peuvent placer leurs économies que dans quelques pots, ils seront contraints de supporter plus de risques financiers qu'ils ne le souhaiteraient – avec des conséquences radicales pour leur prospérité (Bhamra et Uppal 2019).

Du point de vue de la collectivité cependant, une forte extension des règles encadrant la responsabilité reviendrait à taxer l'innovation. C'est pourquoi dans tous les pays industrialisés, le patrimoine privé des investisseurs d'une société anonyme n'est exposé aux prétentions des créanciers que dans certains cas exceptionnels. C'est également la raison pour laquelle le principe de la responsabilité limitée («limited liability») est devenu un standard dans le monde entier. Ce n'est pas un hasard si l'«invention» de la société par actions, et son évolution jusqu'à la société cotée en bourse telle que nous la connaissons aujourd'hui, a été décisive pour la formation du capital durant la révolution industrielle. Cette invention a initié une accélération du niveau de vie comme l'humanité n'en avait jamais connue (Bainbridge et Henderson 2016).

Diligence – envers qui?

La question de la diligence est d'une importance exceptionnelle. A qui doit s'adresser l'obligation de diligence des organes d'une société, de sa direction, de son conseil d'administration et de ses réviseurs? En d'autres termes, à qui ces organes doivent-ils des comptes? A leurs seuls actionnaires et propriétaires ou également à d'autres parties prenantes comme leurs employés, leurs fournisseurs, leurs clients ou même la population entière? Pour répondre à cette question, il est de nouveau utile ici de revenir à la notion d'entreprise comme réseau contractuel (MARCoux 2016). Toute personne concluant un contrat avec une entreprise espère obtenir de celle-ci ce qui lui a été garanti par contrat. Ainsi, les employés ont droit à leur salaire, les fournisseurs à la rémunération de leur prestation. Difficile d'imaginer qu'une entreprise n'ait pas pour objectif de générer un revenu pour ses détenteurs de parts sociales. Pourquoi ces derniers s'engageraient-ils alors à investir à long terme leur capital et nommer direction et conseil d'administration, si ce n'était en échange de la promesse de réaliser des bénéfices?

Cela ne signifie nullement que les entreprises doivent prendre toute décision en fonction de la recherche de profit. La réalisation de bénéfices présuppose une éthique, et précisément une éthique commerciale. Les entreprises peuvent certes poursuivre leur objectif de maximisation des profits, cela ne rend pas pour autant caduque l'éthique d'entreprise (Sen 1993). Les activités de RSE ont toute leur place dans cet ensemble si elles améliorent aussi bien le bien-être des non-actionnaires que les revenus des actionnaires, ou du moins ne leur nuisent pas. Cette RSE «ga-

gnant-gagnant» est conciliable avec le devoir de diligence de la direction envers les actionnaires qui lui ont confié leurs intérêts, et elle est même nécessaire. L'entrepreneur qui peut, grâce à un développement durable réellement pratiqué ou habilement mis en scène, tenter de conquérir de nouveaux clients, doit bien avoir le droit de le faire. Les entreprises suisses l'ont bien compris, ce que montre parfaitement la forte pénétration des règles de RSE dans l'économie (Dümmler et Schnell 2019).

Ce qui est problématique en revanche, c'est la «RSE politique», selon laquelle les grandes entreprises multinationales auraient l'obligation de remplir des fonctions étatiques ou quasi-étatiques lorsque dysfonctionnent les institutions politiques du pays où elles se trouvent. Car ce que la RSE politique sous-entend, c'est que les entreprises économiques sont des institutions publiques, et non pas privées. Mais s'il s'agit d'institutions publiques, leur structure de gouvernance n'est alors absolument pas adaptée à leur rôle d'arbitrage entre les souhaits et intérêts, différents et en partie opposés, de la population. Pour cela, ce sont les institutions des démocraties libérales qui sont nécessaires. Celles-ci ne peuvent être simplement imitées par une espèce de démocratie «à la multinationale».

6.3_La politisation des entreprises

L'IMR ne vise certes pas à abolir la société anonyme. Elle exige «simplement» des dispositions supplémentaires sur la responsabilité des entreprises ayant enfreint «des droits humains internationalement reconnus et des normes environnementales». Par l'introduction d'un devoir de diligence étendue, elle entend en outre protéger explicitement les intérêts de toutes les parties prenantes. Ces deux nouveaux éléments, cependant, mettraient à rude épreuve le tissu contractuel évoqué plus haut, tel que la SA moderne le définit. En premier lieu, ils accroîtraient considérablement le besoin d'informations des entreprises. Les multinationales doivent alors prendre en charge la surveillance et le respect des règles concernées tout au long de leur chaîne de valeur jusqu'au plus petit fournisseur. Une telle exigence interprétée de manière absolue ne peut être satisfaite.¹⁹ Elles obligeraient également les entreprises à s'engager sur la voie d'une «RSE politique».

19 Ce que n'ignorent pas les initiateurs, qui s'emploient constamment à souligner les difficultés que représenterait pour les plaignants la conduite d'une procédure en Suisse, comme si le coût de la justice était l'ultime garant de l'équité.

L'initiative, enfin, a cette chose remarquable qu'elle reprend nombre des mythes discutés dans la présente publication. Ainsi, elle vise – du moins en apparence – les multinationales, comme si les PME ou les structures à but non lucratif agissaient, par la seule vertu de leur forme juridique, de façon plus morale que les grandes entreprises cotées en bourse, une thèse qui n'est étayée par aucune preuve (voir chapitre 3.2).²⁰ L'IMR est également empreinte de ce courant de pensée qui veut que l'activité économique soit un jeu à somme nulle, en particulier dans sa déclinaison Nord-Sud: si le Nord est devenu riche, c'est uniquement parce qu'il a exploité le Sud et certainement pas grâce à la qualité de ses institutions juridiques, dont la société à capital ouvert et la responsabilité limitée constituent des éléments essentiels. L'initiative associe fondamentalement la présence de multinationales dans les pays pauvres à un danger pour les «droits humains internationalement reconnus». On passe ainsi entièrement sous silence le fait que les multinationales sont:

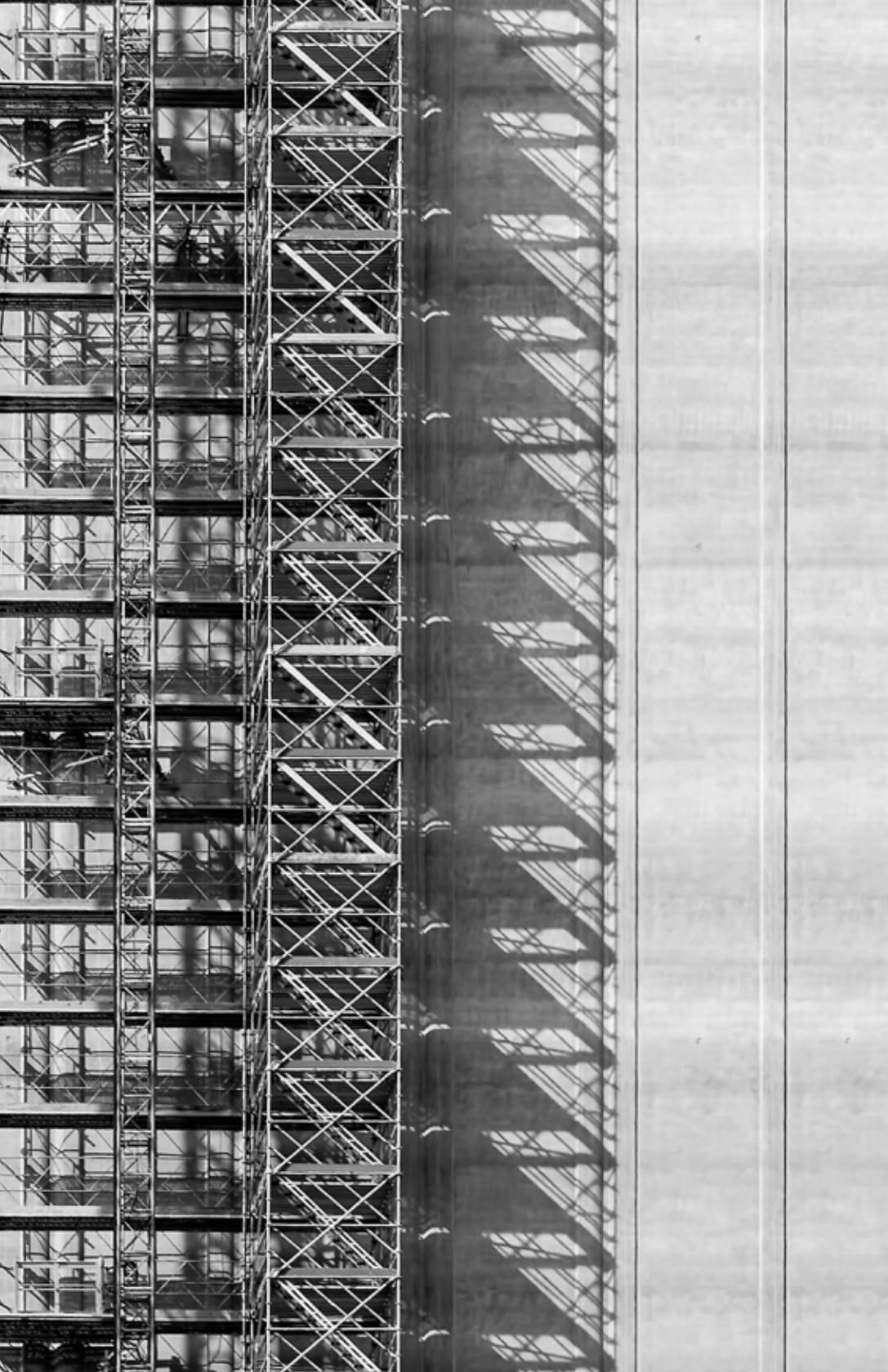
- une des clés de la croissance des pays en développement (Aerni 2018),
- une des sources essentielles des recettes fiscales des pays les plus pauvres (Forstater 2015),
- l'unique canal fiable, souvent, pour des actions d'investissements visant le long terme (Foley et Manova 2014),
- un facteur décisif de diffusion des savoirs, des bonnes pratiques de management et de gouvernance (Bloom et Van Reenen 2010),
- un contributeur globalement positif au bilan de consommation des ressources et de charge environnementale dans ces pays (Cole et Elliott 2017, Erdogan 2014, Ning et Wang 2017).

Les initiateurs de l'IMR prennent le risque d'un retrait des multinationales suisses de pays émergents. En échange, ils vantent un modèle de développement qui fait largement confiance au renforcement des normes du travail et des normes sociales, telles qu'elles sont définies dans les conventions internationales. Ils sont fermement convaincus de l'efficacité des accords internationaux, par exemple ceux de l'Organisation internationale du travail (OIT) (KVI 2020). Cependant, les

20 Dans quelle mesure les PME sont concernées par les dispositions proposées est l'objet de débats juridiques.

observations empiriques ne vont pas dans leur sens. Ainsi, Peksen et Blanton (2016) ont observé sur la période 1981–2011 que la ratification de conventions clés de l’OIT est corrélée plutôt négativement avec le degré de respect des droits des travailleurs dans un pays donné.

Ces normes et les droits de l’homme «internationalement reconnus» évoqués ci-dessus sont considérés comme ayant une validité absolue, même s’ils ont connu entretemps une extension si large qu’ils ne sont pas exempts de contradictions. Et comment peut-il en être autrement? Il n’existe pas de consensus établi sur ce qui fait au final un «monde meilleur». On persiste à croire que le développement continu des droits est cause du bien-être économique, et non pas, à l’inverse, sa conséquence. En bref, l’IMR prend source dans de nombreux mythes et préjugés entourant les entreprises et l’entrepreneuriat – ceux-là même que cette publication entend mettre en lumière. La large adhésion dont jouit cette initiative dans de nombreuses organisations montre de façon éloquente à quel point ces préconceptions sont enracinées.



07 Les entreprises face à leurs devoirs

7.1_ Lutter contre l'apathie politique	_ 76
7.2_ Soutien privé aux médias par les entreprises suisses	_ 78
7.3_ La responsabilité des partis bourgeois	_ 79

Les libertés entrepreneuriales en Suisse se réduisent de plus en plus – et cela a commencé bien avant la pandémie de Covid-19. L'influence de l'économie sur la prise de décision politique est limitée (voir chapitre 3.2). Si l'on veut non seulement atténuer les conséquences de la crise économique liée au Covid-19, mais aussi garantir la pérennité des innombrables entreprises et emplois dans le pays et renforcer les bases favorables à l'épanouissement des activités des entrepreneurs, on ne pourra se dispenser d'une chose : revenir à une perception plus réaliste de la contribution de l'économie. Il s'agit aussi de consolider les recettes éprouvées qui ont fait la réussite de l'économie politique suisse, à savoir notamment l'application sans concession des principes de concurrence, l'ouverture au monde et l'intégration dans les marchés internationaux. Pourtant, comme cette étude l'illustre avec force, l'ordre économique et sociale de l'économie de marché et du libéralisme, basé sur la propriété privée des moyens de production et de la confiance faite au marché pour la régulation de la production et de la consommation, est de plus en plus contesté. Le principe de la responsabilité personnelle se trouve sur la sellette. La pandémie en cours a conduit à une augmentation exponentielle des infections – et à une croissance tout aussi rapide du crédit et de la foi accordés à l'Etat. En définitive, même la Suisse prospère parviendra à ses limites si elle perd confiance dans ce qui a constitué le fondement de sa prospérité : l'entreprise privée. Pour contrecarrer cette tendance au dirigisme étatique, le monde de l'entreprise suisse doit lui aussi faire ses devoirs. Il lui faut en particulier dénoncer les images déformées de l'entreprise et de l'économie telles qu'elles sont copieusement répandues dans la société, les médias et la politique (voir chapitre 2) et de les dévoiler pour ce qu'elles sont : un traitement de thématiques à travers un prisme idéologique doublé d'un efficace travail de communication publique, mais sans grand rapport avec la réalité.

7.1 _ Lutter contre l'apathie politique

Pour que les décisions du monde politique ne s'éloignent pas encore davantage des entreprises, les responsables économiques ne pourront se dispenser de s'investir encore plus fortement et personnellement dans le travail de milice. C'est une solution de facilité que de transférer la responsabilité du travail politique à des associations économiques et sectorielles. Sans compter que le travail de ces associations de défense d'intérêts ne rencontre qu'un succès limité (voir chapitre 3).

Auprès de l'électorat suisse, les individus jouissant de la plus grande crédibilité et du plus fort pouvoir de persuasion en faveur de la cause de l'économie, ce sont ceux qui assument directement des responsabilités au sein d'une entreprise.

Au lieu de miser sur une délégation des responsabilités, un engagement personnel des responsables d'entreprises est nécessaire. Il ne suffit pas de permettre la conciliation de la vie de famille et de la politique, question abondamment traitée dans la discussion publique, encore faut-il également pouvoir concilier travail et politique. Un engagement d'un employé cadre pour une certaine durée dans la vie politique, que ce soit dans une commission scolaire ou comme membre des Chambres fédérales, ne devrait en aucun cas empêcher la poursuite sans interruption d'une carrière professionnelle. Les représentants politiques de gauche ont à cet égard nettement moins de difficultés, soit parce qu'ils ont fait de la politique leur principale occupation rémunérée, soit parce qu'ils proviennent de corps de professions étatiques (par exemple des métiers de l'enseignement ou de la santé), où la réduction du volume horaire s'obtient de façon injustement plus simple que dans une entreprise. Si l'économie privée ne donne pas la possibilité d'un travail de milice à ses cadres qui le souhaitent, il existe un danger que les partis bourgeois ne puissent plus recruter les meilleurs individus pour les fonctions publiques, mais aussi que la compréhension des questions pratiques touchant les entreprises continue de s'éroder dans la sphère politique.

Une politique favorable aux entreprises ne peut pas être confiée à une «casse politique» fermée sur elle-même ni être déléguée à des associations économiques : et ce sont aussi les talents venus de l'étranger pour exercer des responsabilités élevées dans des entreprises suisses qui doivent y être particulièrement sensibilisés. A la tête de nombreuses entreprises multinationales se trouvent des dirigeants non seulement suisses, mais aussi internationaux. Cela n'est pas problématique en soi et mérite au contraire d'être encouragé – car après tout, au plus haut niveau des entreprises aussi doit prévaloir cette concurrence mondiale pour attirer les profils les plus brillants et performants, et non pas une sorte de «quota de dirigeants helvétiques». Néanmoins, les grands groupes opérant dans le monde entier et ayant leur siège principal ici en Suisse seraient bien inspirés de nommer également à leur tête des dirigeants qui connaissent au mieux non seulement les spécificités de leur marché mais aussi les particularités politiques de l'écosystème suisse. Et il n'est certainement pas préjudiciable pour les conseils

d'administration de ces groupes de comporter au moins un membre qui ait une bonne connaissance des réalités suisses. Germaniste de renom, professeur en son temps à l'École polytechnique fédérale de Zurich et également penseur politique, Karl Schmid, l'a exprimé très clairement quand il a reconnu que l'apathie politique («Apolitie») des responsables de la vie économique deviendra un danger mortel. En 1972, cet érudit littéraire a formulé de façon exemplaire sa compréhension du principe de milice : «Nous entendons par là cette coutume particulière (...), selon laquelle un individu qui possède une profession quelle qu'elle soit, assume encore à côté de celle-ci, dans le cadre de la res publica, telle ou telle autre mission — de façon dilettante dans la mesure où il n'en est pas un spécialiste, mais de façon absolument pas dilettante en ce qu'il ne s'agit pas ici pour lui de s'adonner à un passe-temps favori ou de prendre du bon temps, mais de fournir et réaliser un service.» Une coutume qui ne doit pas rester étrangère non plus au monde de l'entreprise – pour les multinationales comme pour les PME.

7.2 _ Soutien privé aux médias par les entreprises suisses

Pour améliorer la compréhension de l'économie et du monde de l'entreprise, les médias suisses pourraient aussi avoir un rôle à jouer. Ils font office de «courroie de transmission» entre les citoyens et les politiques, mais aussi entre l'économie et la politique, ainsi qu'entre l'économie et les citoyens. Seulement, parmi les journalistes et autres acteurs du monde médiatique, la perception de l'économie est tout autre que positive (voir chapitre 2.2). Peu de titres en Suisse possèdent, à l'instar de la «Neue Zürcher Zeitung», une rédaction économique bien rémunérée, dotée d'une connaissance approfondie du paysage entrepreneurial suisse et capable de resituer les développements socio-économiques dans une perspective libérale. Mais la NZZ n'est qu'un titre parmi d'autres sur un marché médiatique très disputé. Les évolutions structurelles, la numérisation, les changements dans les habitudes des lecteurs et la chute brutale des recettes publicitaires ont lourdement pesé sur les finances des éditeurs. Le modèle d'affaires des médias classiques ne peut plus être rentable. Les recettes tirées des abonnements ne suffisent plus à couvrir les coûts de rédaction. Compte tenu de la fonction que remplissent les médias pour l'Etat et la vie démocratique, les appels en faveur de mesures de soutien étatique se multiplient. Avec un tel renforcement de l'influence (financière) de l'Etat, il est improbable que les milieux journalistiques adoptent une

attitude plus critique envers ce dernier ou même seulement plus favorable à l'économie. Plutôt que des aides de l'Etat, c'est donc bien le soutien privé aux médias, à l'initiative du monde des entreprises suisses, qu'il conviendrait de développer. Un regard outre-Atlantique est instructif: aux Etats-Unis, de nombreuses organisations privées (entreprises et fondations) publient elles-mêmes des médias ou soutiennent des publications. En Europe également, où une partie des maisons d'édition connaissent la même précarité financière, les premiers signes d'une évolution en ce sens peuvent être observés. Ces «partenariats philanthropiques» de médias avec des entreprises sont à renforcer. Observons également que lorsqu'il s'agit de garantir l'indépendance financière et journalistique de quotidiens aux orientations bien marquées, des fondations en assument la propriété, par exemple pour le quotidien britannique «The Guardian» ou le titre allemand «Frankfurter Allgemeine Zeitung». Un soutien privé des médias pourrait donc créer une situation gagnant-gagnant: le journalisme de qualité indépendant de l'Etat s'en trouverait renforcé, et le peuple disposerait simultanément d'une densité d'informations plus élevée favorisant, en sa qualité de souverain d'un ordre démocratique semi-directe, sa prise de décisions sur des questions touchant à l'économie et aux entreprises.

7.3 _ La responsabilité des partis bourgeois

Pour briser cette spirale négative qui laisse toujours moins de marges d'actions créatrices aux entreprises en Suisse, de nombreuses responsabilités incombent également aux sphères politiques bourgeoises.

Réalléger l'appareil administratif

Afin de surmonter les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19, le politique a engagé, et continue à le faire, des fonds de soutien se chiffrant en dizaines de milliards. En raison de leur solidité, les finances publiques suisses ont la capacité de supporter ces dépenses extraordinaires liées à la pandémie. Cette solidité résulte pour une part essentielle des recettes fiscales qui ont abondamment coulé dans les caisses publiques, à commencer par celles prélevées sur les entreprises multinationales; elle résulte également du frein à l'endettement grâce auquel la discipline budgétaire règne sur toute l'action politique. Dans le même temps cependant, l'appareil administratif n'a cessé de croître. Depuis 1992,

le nombre d'employés dans le secteur public, rapporté à la population totale, a connu une croissance plus forte que la moyenne, gagnant 30 points de pourcentage. La croissance de l'emploi dans l'administration marche de front avec l'épaississement de la jungle réglementaire – au détriment de l'initiative privée des entrepreneurs.

Réduire le nombre de postes administratifs qui servent moins la communauté que des intérêts particuliers ne doit pas demeurer un tabou politique plus longtemps. Pour enrayer la hausse continue chaque année des dépenses de personnel, il convient d'instaurer un gel des créations de postes dans l'administration sur tout le territoire suisse. Et il faut donner un coup d'arrêt à l'extension d'influence de l'Etat, qui grignote autour de lui des espaces de décision originellement dévolus aux entreprises. Si l'Etat en vient à être considéré comme une sorte de magasin libre-service, en charge de régler tous les problèmes réels ou supposés des entreprises et de la société, et qui préside, comme un «gardien de la morale», aux décisions des entreprises, l'initiative privée des entrepreneurs va peu à peu se réduire comme peau de chagrin.

Plus d'espaces de liberté pour les entrepreneurs

Cela ne se réalisera pas sans une large série de déréglementations. Certes, la capacité d'innovation de la place économique suisse continue de produire son effet dans les discours politiques du dimanche, comme l'orateur y fait encore régulièrement allusion, la voix et la poitrine gonflées de fierté. Les classements routiniers en tête de liste de l'indice mondial de l'innovation nous sembleraient presque comme allant de soi. Mais cette première place parmi les nations innovantes ne devrait pas nous masquer la réalité de l'érosion que subissent les conditions-cadre pour les entreprises locales. Pour mesurer la capacité d'innovation de la place économique suisse, les paramètres fixés par l'Etat sont pris en compte. Sont décisifs la liberté de la recherche, un marché du travail libéral ou la simplicité de recrutement de personnel étranger. Des domaines où cependant le pays continue allègrement à donner des tours de vis réglementaires.

Les décisions privées de l'entreprise tendent à passer dans le domaine social, et il importe de répondre résolument à cette tendance, ainsi qu'à l'aversion générale pour toute forme de risque qui se répand dans la société et ne voit plus les entreprises que comme des «fauteurs de risque». Cette évolution est d'autant

plus grave que l'on pousse l'esprit réglementaire jusqu'à intervenir dans les décisions qui appartiennent véritablement en propre aux entreprises telles que définir les risques qu'elles sont autorisées à prendre et ceux qui désormais ne sont plus considérés comme opportuns aux yeux de la société. L'étoffement spectaculaire des départements de mise en conformité («compliance») de ces dernières années est une manifestation évidente du prix que paient les entreprises pour les restrictions toujours plus nombreuses de leurs libertés par l'Etat. C'est au politique de réagir et d'inverser la tendance, en lançant un ambitieux plan de déréglementations.

Renforcer la mise en œuvre de la transformation numérique

Dans son Message sur le programme de la législature 2019 à 2023, le Conseil fédéral ouvre les 130 pages bien comptées de l'exposé des objectifs gouvernementaux par une ligne directrice 1, appelant à «saisir les chances qu'offre le numérique». Mais dans les six sous-objectifs de cette rubrique, on ne trouve aucune trace de la 5G, la technologie clé de la nouvelle génération de réseaux. Le décalage avec la profession de foi, volontiers réitérée, pour le progrès et le numérique saute aux yeux. Dans le même temps cependant, une attitude critique envers la poursuite du développement technologique gagne du terrain dans la société. Et cette critique du progrès de nouvelle dimension se prolonge d'une aversion générale pour la technologie. En dépit du fait – ou peut-être précisément à cause de celui-ci – que le numérique aujourd'hui a investi presque tous les domaines de la vie courante et professionnelle, les utilisations intelligentes des nouvelles technologies rencontrent une résistance accrue. Le paradigme le plus couru dernièrement est celui de la conservation des structures existantes, ou dans son expression plus radicalement déconstructiviste : le démantèlement de ces structures. S'ajoutant aux technologies génétiques, contre lesquelles on a pu goûter jusqu'à satiété depuis des années le discours des opposants, c'est la bataille contre les technologies de télécommunications mobiles comme la 5G qui mobilise dernièrement les nouvelles recrues. Cinq comités sont déjà au travail pour proposer différentes initiatives populaires. Une telle course aux initiatives pour empêcher de nouvelles infrastructures technologiques est un phénomène inédit dans notre pays (Müller et Ammann 2020). Une inconséquence dans la poursuite de la transformation numérique qui laisse des traces : dans le tout dernier indice mondial de

la compétitivité du WEF, la Suisse a rétrogradé à la 5^e place. Concernant l'indicateur «Adoption des TIC», elle occupe encore la 15^e place, mais le 28^e rang pour le critère «Abonnements au haut débit mobile», et même seulement la 34^e place quand il s'agit d'«Abonnements à la fibre optique». Le numérique a encore des marges devant lui s'il veut imprégner tout notre quotidien de technologies. Certaines branches, comme les sciences de la vie, ne pouvant exploiter à fond tout le potentiel du numérique, se trouvent menacées de dégradation de leur compétitivité. Il est d'autant plus urgent d'améliorer significativement le taux de pénétration du numérique dans l'économie suisse que la croissance de la productivité dans le pays n'a pas seulement faibli ces dernières années, elle est également restée nettement plus faible que dans les autres pays industrialisés. La productivité produit ses effets les plus marqués lorsque l'adoption des innovations numériques se généralise dans toute la société. Mais pour cela, il est nécessaire que l'action politique pour déployer l'infrastructure numérique soit plus conséquente et résolue qu'elle ne l'a été jusqu'ici.

Réaffirmer le principe de concurrence et de la nature internationale de l'économie suisse

Le plus ardu des exercices auquel la politique devra s'atteler (y compris après la pandémie de Covid-19) est sans aucun doute la défense de la dimension internationale de l'économie suisse. Les tendances antimondialistes, le nationalisme économique et le protectionnisme ont aujourd'hui fait leur nid dans le discours ambiant. On voit un nombre toujours croissant de personnes désavouer les principes de concurrence et les marchés ouverts. Mais le «Made in Switzerland» ne doit pas servir de prétexte pour se couper du monde et le rejeter. C'est pourquoi il importe d'étendre le jeu de la concurrence à de nouvelles branches du marché intérieur européen, tout autant qu'à de nouveaux marchés et régions au-delà du continent européen. La particularité suisse d'une économie à deux vitesses, combinant une économie hautement compétitive et active à l'étranger avec un marché intérieur peu vigoureux, n'est pas viable à long terme. Une large alliance – s'étendant des milieux viscéralement anti-concurrence en passant par la mouvance écologique et jusqu'aux sensibilités nationalistes et conservatrices des représentants des intérêts du secteur agricole – se dresse aujourd'hui contre la facilitation de l'accès aux marchés au-delà de l'espace européen pour les entreprises suisses.

Ironie de l'histoire : le secteur agricole suisse, dont la contribution résiduelle est aujourd'hui de 0,6 % de la valeur totale créée par l'économie du pays, empêche l'ouverture de nouveaux débouchés pour les entreprises suisses qui se soumettent à la concurrence, et ce sans égard au fait que les milliards de transferts de prestations au profit de l'agriculture sont alimentés par la manne fiscale que ces entreprises représentent.

Il n'en reste pas moins que l'économie compétitive est sans conteste le principal facteur de la prospérité suisse. La quote-part du commerce extérieur atteint aujourd'hui 110 % du PIB ; sur un franc, environ 70 centimes sont gagnés par l'exportation de biens et de services à l'étranger. La Suisse profite plus que la moyenne de son intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Au cours des seules trois dernières décennies, le taux de croissance des échanges de services a été en moyenne de 4,2 % par an, et celui des biens de 2,6 % par an. Entre 1980 et 2017, notre pays est celui pour qui la mondialisation a eu les plus forts effets sur la croissance du revenu par habitant (Bertelsmann Stiftung 2018). Aux côtés des sociétés multinationales, ce sont également deux tiers des PME qui opèrent à l'étranger (Credit Suisse 2014). L'objectif de sécurisation pérenne de la prospérité pour de larges pans de la société impose donc que le monde politique suisse réaffirme demain aussi clairement son attachement à l'intégration de la Suisse dans l'économie internationale.

La liberté d'entreprendre, la possibilité de rivaliser avec des concurrents en Suisse et à l'étranger de même que la capacité d'innover grâce aux dernières technologies sont la meilleure garantie que les entreprises suisses continuent de jouer leur rôle de créatrices de valeur à l'avenir. Cela profite non seulement aux entreprises, mais aussi aux travailleurs et à la population.

Bibliographie

- Actares, AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften (2017): Politische Spenden von Unternehmen im Swiss Market Index 2015 & 2016. http://www.actares.ch/download/171000_Actares_Bericht_PolitischeSpendenSMI15-16_D.pdf. Consulté le: 09.03.2020.
- Adecco (2017): The labour market integration of refugees white paper – a focus on Europe. <https://www.adecgroup.com/wp-content/themes/ado-group/downloads/labour-market-integration-of-refugees-focus-europe.pdf>. Consulté le: 10.03.2020.
- Aerni, Philipp (2018): Global business in local culture. The impact of embedded multinational enterprises. Springer Briefs in Economics.
- Alchian, Armen A. et Woodward, Susan (1987): Reflections on the theory of the firm. In: Journal of institutional and theoretical economics 143 (1), p.110–136.
- Baeriswyl, Othmar (2005): Lobbying in der Schweiz. Partikulärinteressen unter der Bundeskuppel. Mediadata: Villars-sûr-Glâne.
- Bainbridge, Stephen M. et Henderson, M. Todd (2016): Limited liability. A legal and economic analysis. Cheltenham UK: Edward Elgar Publishing
- Bärtschi, Hans-Peter (2006): Von der ERG zur SERV. <https://www.serv-ch.com/organisation/von-der-erg-zur-serv/>. Consulté le: 09.09.2020
- BAFU, Bundesamt für Umwelt (2019): Klima: Das Wichtigste in Kürze. <https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/klima/inkuerze.html>. Consulté le: 13.03.2020.
- Beretta C. und Hellweg S. (2019): Lebensmittelverluste in der Schweiz: Mengen und Umweltbelastung. Wissenschaftlicher Schlussbericht, Oktober 2019. ETH Zürich. www.bafu.admin.ch/lebensmittelabfaelle. Consulté le: 09.09.2020.
- Bertelsmann Stiftung (2018): Globalisierungsreport 2018: Wer profitiert am stärksten von der Globalisierung? <https://www.bertelsmann-stiftung.de/de/publikationen/publikation/did/globalisierungsreport-2018/>. Consulté le: 25.09.2020.
- Bhamra, Harjoat S. und Uppal, Raman (2019): Does Household Finance Matter? Small Financial Errors with Large Social Costs. American Economic Review 109 (3), p. 1116–1154.

- BFS, Bundesamt für Statistik (2014): Arbeitgeberunterstützte Weiterbildung, Weiterbildungsaktive Unternehmen und unterstützte Arbeitnehmende. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bildung-wissenschaft/weiterbildung/bevoelkerung.assetdetail.349459.html>. Consulté le : 08.09.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2017): Berufliche Weiterbildung in Unternehmen im Jahr 2015. Hauptbericht. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bildung-wissenschaft/weiterbildung.assetdetail.6146039.html>. Consulté le : 08.09.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2018): Lohnniveau – Schweiz. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/arbeit-erwerb/loehne-erwerbseinkommen-arbeitskosten/lohniveau-schweiz.html>. Consulté le : 10.03.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2019a): Statistik der Unternehmensstruktur. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/industrie-dienstleistungen/erhebungen/statent.html>. Consulté le : 06.03.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2019b): Schweizerische Lohnstrukturerhebung 2016. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/arbeit-erwerb/loehne-erwerbseinkommen-arbeitskosten.assetdetail.7466498.html>. Consulté le : 24.09.2020
- BFS, Bundesamt für Statistik (2019c): Arbeitszeitmodelle nach Geschlecht, Nationalität, Altersgruppen, Familientyp. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/arbeit-erwerb/erwerbstaetigkeit-arbeitszeit/erwerbstaetige/arbeitsbedingungen/arbeitszeiten.assetdetail.8086556.html>. Consulté le : 02.03.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2019d): Erwerbsbeteiligung in der Schweiz weiterhin gestiegen. Medienmitteilung vom 23.04.2019. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/arbeit-erwerb/erwerbstaetigkeit-arbeitszeit/erwerbstaetige/arbeitsbedingungen/arbeitszeiten.assetdetail.8026628.html>. Consulté le : 02.03.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2019e): Teleheimarbeit. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kultur-medien-informationsgesellschaft-sport/informationsgesellschaft/gesamtindikatoren/volkswirtschaft/teleheimarbeit.assetdetail.8486560.html>. Consulté le : 11.03.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2019f): Personen in Ausbildung. Ausgabe 2019. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bildung-wissenschaft/personen-ausbildung.assetdetail.9448544.html>. Consulté le : 22.09.2020
- BFS, Bundesamt für Statistik (2019g): Berufliche Grundbildung – Lehrverhältnisse. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bildung-wissenschaft/personen-ausbildung/sekundarstufe-II/berufliche-grundbildung-lehrverhaeltnisse.html>. Consulté le : 09.03.2020.

- BFS, Bundesamt für Statistik (2020): Erwerbslose gemäss ILO. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/arbeit-erwerb/erwerbslosigkeit-unterbeschaeftigung-ohne-stellen/erwerbslose-ilo.html>. Consulté le : 10.03.2020.
- Bloom, Nicholas et Van Reenen, John (2010): Why Do Management Practices Differ across Firms and Countries. In: *Journal of Economic Perspectives*, 4 (1), p.203 – 224.
- Bolli, Thomas; Egg, Maria E.; Rageth, Ladina (2017): Meet the need: The role of vocational education and training for the youth labour market. KOF Working Papers. Zurich: ETH Zurich, KOF Swiss Economic Institute.
- Bolwijn, Richard et Tüselmann, Heinz (2018): Establishing the baseline: estimating the fiscal contribution of multinational enterprises. In: *Transnational Corporations*, 25 (3), p.III – 143
- Bollyky, Thomas J. et Bown, Chad P. (2020): The Tragedy of Vaccine Nationalism. Only Cooperation Can End the Pandemic. In: *Foreign Affairs*, 99 (5). <https://www.foreignaffairs.com/articles/united-states/2020-07-27/vaccine-nationalism-pandemic>. Consulté le : 29.08.2020.
- Buomberger, Peter (2014): *Auswege aus dem Regulierungsdickicht*. Zürich: Avenir Suisse.
- Buomberger, Peter et Schlegel, Tobias (2016): *Auswege aus dem Regulierungsdickicht, II*. Zürich: Avenir Suisse.
- Cattaneo, Maria A. et Wolter, Stefan C. (2016): Die Berufsbildung in der Pole-Position. Die Einstellungen der Schweizer Bevölkerung zum Thema Allgemeinbildung vs. Berufsbildung. Aarau: SKBF Staff Paper 18.
- Christiansen, Peter Munk; Mach, André; Varone, Frédéric (2017): How corporatist institutions shape the access of citizen groups to policy. In: *Journal of European Public Policy*, 25(4), p. 526 – 545.
- Chuard, Patrick et Grassi, Veronica (2020): *Switzer-Land of Opportunity: Intergenerational Income Mobility in the Land of Vocational Education*. In: *Economics Working Paper Series*, Nr. 2020 – 11, School of Economics and Political Science, University of St. Gallen.
- Climate Accountability Institute (2019): *Carbon Majors*. <https://climateaccountability.org/carbonmajors.html>. Consulté le : 13.08.2020.
- Cole, Matthew J. et Elliott, Robert J. R. (2017): Foreign direct investment and the environment. In: *Annual Review of Environment and Resources* 47, p. 465 – 487.
- Commlab und Fög, Forschungsinstitut Öffentlichkeit und Gesellschaft der Universität Zürich (2018): *Volkswirtschaftliche Verantwortung als Wertschöpfungsfaktor. Reputation und Wahrnehmung der Schweizer Wirtschaft im Wandel*. Luzern: Suva.

- Commslab und Fög, Forschungsinstitut Öffentlichkeit und Gesellschaft der Universität Zürich (2019): *Reputation der Schweizer Wirtschaft*.
- Cowen, Tyler (2019): *Big Business. A Love Letter to an American Anti-Hero*. New York City: St Martin's Press.
- Credit Suisse (2014): Schweizer KMU mischen in internationalen Märkten mit: Studie der Credit Suisse zu den Erfolgsfaktoren für Schweizer KMU mit Schwerpunkt Export. <https://www.credit-suisse.com/about-us-news/de/articles/media-releases/42326-201406.html>. Consulté le : 25.09.2020.
- Credit Suisse (2019): Credit Suisse Sorgenbarometer 2019. Aufgabe nicht erfüllt? Reformstau, Führungslosigkeit und die Erwartung einer Wirtschaftskrise hinterlassen Spuren. https://www.credit-suisse.com/about-us/de/research-berichte/studien-publikationen/sorgenbarometer.html?WT.i_short-url=%2Fsorgenbarometer&WT.i_target-url=%2Fabout-us%2Fde%2Fresearch-berichte%2Fstudien-publikationen%2Fsorgenbarometer.html. Consulté le : 06.03.2020.
- Credit Suisse (2020): Aspekte, Februar 2020. <https://www.credit-suisse.com/ch/de/pri-vatkunden/publications.html>. Consulté le : 15.09.2020
- CSS, Center für Security Studies ETH Zürich (2018): Sicherheit 2018: Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend. <https://www.research-collection.ethz.ch/handle/20.500.11850/317842>. Consulté le : 09.09.2020
- D-EDK, Deutschschweizer Erziehungsdirektoren-Konferenz (2014): Gesamtausgabe. Lehrplan 21. Bereinigte Fassung vom 29.02.2016. EDK: Luzern.
- Derwent (2020): Derwent Top 100 Global Innovators 2020: <https://clarivate.com/derwent/campaigns/derwent-top-100-global-innovators-2020-report/>. Zugriff 15.09.2020.
- Dümmler, Patrick et Schnell, Fabian (2019): *Schweizer Vögte in der Fremde*. Zürich: Avenir Suisse.
- Economiesuisse (2019): *Wirtschaftsstandort Schweiz: Blockaden überwinden!* <https://www.economiesuisse.ch/sites/default/files/articles/downloads/Medienmappe.pdf>. Consulté le : 06.03.2020.
- EDI, Eidgenössisches Departement des Inneren (2016): *Schweizerische Lohnstrukturerhebung 2016*. Neuenburg: Bundesamt für Statistik.
- Erdogan, Ayse M. (2014): Foreign Direct Investment and Environmental Regulations: A survey. In: *Journal of Economic Surveys*, 28 (5), p. 943–955.
- Eurostat (2014): *Taxation trends in the European Union. Data for the EU Member States, Iceland and Norway*. <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/5786841/KS-DU-14-001-EN.PDF/7bec4a16-f111-4386-a4b4-8f1087be1063?version=1.0>. Consulté le : 09.09.2020.

- Fehr, Ernst (2018): Behavioural Foundations of Corporate Culture. University of Zurich, UBS International Center of Economics in Society, Public Paper No. 7.
- Fehr, Ernst und List, John A. (2004): The hidden costs and returns of incentives – Trust and Trustworthiness among CEOs. In: Journal of the European Economic Association, 2 (5), p. 743–771.
- Feige, Edgar L. (2016): Reflections on the Meaning and Measurement of Unobserved Economies: What Do We Really Know About the ‘Shadow Economy’. In: Journal of Tax Administration, 2 (1).
- Fischer, Manuel, Fischer, Alex and Sciarini, Pascal (2009): Power and conflict in the Swiss political elite: an aggregation of existing network analyses. In: Swiss Political Science Review, 15 (1).
- Fors, Swiss Foundation for Research and Social Sciences (2013): Schweizer-Human-Relations-Barometer 2012. Fehlverhalten und Courage. Zürich: Universität Zürich und ETH Zürich.
- Forstater, Maya (2015): Can Stopping ‘Tax Dodging’ by Multinational Enterprises Close the Gap in Development Finance? CGD Policy Paper 069.
- Foley, Fritz et Manova, Kalina (2014): International Trade, Multinational Activity, and Corporate Finance. In: NBER Working Paper Series, 20634. National Bureau of Economic Research.
- Gava, Roy; Varone, Frédéric; Mach, André; Eichenberger, Steven; Christe, Julien und Chao-Blanco, Corinne (2017): Interest Groups in Parliament: Exploring MP’s interest affiliations (2000–2011). In: Swiss Political Science Review 23, Ausgabe 1.
- Gehret, Alexander; Aepli, Manuel; Kuhn, Andreas; Schweri, Jürg (2019): Lohnt sich die Lehrlingsausbildung für die Betriebe? Resultate der vierten Kosten-Nutzen-Erhebung, Zollikhofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB.
- Gemeinwohlatlas (2019): Beitrag zum Gemeinwohl 2019.
https://www.gemeinwohl.ch/atlas#/dims%25Bweights%25D%25Bbenefit%25D=0.25&dims%25Bweights%25D%25Bsocial_cohesion%25D=0.25&dims%25Bweights%25D%25Bquality_of_life%25D=0.25&dims%25Bweights%25D%25Bethics%25D=0.25&dims%25Bselected%25D=&dims%25Bhighlighted%25D=&mode=list.
Consulté le : 06.03.2020.
- gfs.bern, Studie im Auftrag von IG-Genossenschaft (2016): repräsentative Befragung.
- Google (2015): Consumer Barometer – Country Report Switzerland.
<https://www.vsv-versandhandel.ch/wp-content/uploads/2018/04/Google-CB-Country-Report-15-Switzerland.pdf>. Consulté le : 12.03.2020

- Graeber, David (2018): *Bullshit Jobs. Vom wahren Sinn der Arbeit.* Stuttgart: Klett-Cotta.
- Grossen, Jürg (2019): Mehr Innovation und Wettbewerb für die Schweiz. Rede von Parteipräsident Jürg Grossen an der Delegiertenversammlung. https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKEwi93L-jpiYboAhWZxcQBHVPaDjsQFjABegQIBxAB&url=https%3A%2F%2Fgrunliberale.ch%2Fdam%2Fjcr%2F3A8e0aefd6-773d-4c92-bae5-0d7b5c215b52%2F20190119_DV_Rede%2520J%25C3%25BCrg%2520Grossen.pdf&usg=AOvVaw2HTFt3nms2zFNDi6sxK1qo. Consulté le : 06.03.2020.
- Grünenfelder, Peter; Rother, Natanael; Rutz, Samuel und Salvi, Marco (2019): *Inequality – Ein internationaler Think Tank Bericht zu Gleichheit und Ungleichheit.* Zürich: Avenir Suisse.
- Grünenfelder, Peter; Dümmler, Patrick und Salvi, Marco (2019): *Ökonomische Fakten, bilateraler Weg und ein Plan C.* Zürich: Avenir Suisse
- Guiso L., Sapienza, P. und Zingales, L. (2015): The Value of Corporate Culture. *Journal of Financial Economics*, 117 (60), p. 60–76.
- Handelszeitung (2015): Betriebliche Kinderbetreuung zahlt sich aus. Von: Janssen, Annika. 18.03.2015. <https://www.handelszeitung.ch/management/betriebliche-kinderbetreuung-zahlt-sich-aus-756301>. Consulté le : 02.03.2020.
- Handelszeitung (2018): Was Schweizer Firmen für Frauen tun. Von: Loos, Melanie. 07.03.2018. <https://www.handelszeitung.ch/unternehmen/was-schweizer-firmen-fur-frauen-tun>. Consulté le : 12.03.2020.
- Henrich, Joseph (2015): *The Secret Of Our Success: How Culture Is Driving Human Evolution, Domesticating Our Species, and Making Us Smarter.* Princeton, New Jersey. Princeton University Press.
- Horwitz, Steve (2015): *Hayek's Modern Family. Classical Liberalism and the Evolution of Social Institutions.* London: Palgrave Macmillan.
- Hürlimann, Gisela; Mach, André; Rathmann-Lutz, Anja et Schaufelbuehl, Janick Marina (2016): *Lobbying. Die Vorräume der Macht – Les antichambres du pouvoir.* Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte. Chronos Verlag: Zürich.
- Ireland, Paddy (2010): Limited liability, shareholder rights and the problem of corporate irresponsibility. In: *Cambridge Journal of Economics*, 34 (2), p. 837–856
- Johnson, Barry W. und Rose, Peter J. (2019): *Federal Tax Compliance Research: Tax Gap Estimates for Tax Years 2011-2013.* Washington D.C.: Internal Revenue Service.

- Johannesen, N; Tørslov, T. und Wier, L. (2019): Are less developed countries more exposed to multinational tax avoidance? Method and evidence from micro-data. *The World Bank Economic Review*. <https://doi.org/10.1093/wber/lhz002>. Consulté le : 09.09.2020.
- Juso, Jungsozialist*innen Basel Stadt (2019): Unsere Politik. <https://bs.juso.ch/ueber-uns/wer-sind-wir/>. Consulté le : 06.03.2020.
- Kitzmueller, M. und Shimshack, J. (2012): Economic perspectives on corporate social responsibility. *Journal of Economic Literature*, 50, p. 51–84.
- Kozakiewicz, Nicolai; Brändle, Lea und Bürgi, Sabrina (2017): Alltagsstark für Wirtschaft, Arbeit, Haushalt. Soziale Folgen des Konsums. KLV Verlag: Mörschwil.
- KOF, Konjunkturforschungsstelle (2019): Fünf Einsichten über die Löhne in der Schweiz. In: *KOF Bulletin April 2019*, Ausgabe 128.
- KVI, Konzernverantwortungsinitiative (2020): Downloads: Initiativtext mit Erklärungen. <https://konzern-initiative.ch/downloads/>. Consulté le : 09.09.2020.
- Lampart, Daniel; Aepli, Manuel et Tanner, Anna (2012): Unternehmen müssen Steuern zahlen. Steuergeschenke für Firmen sind volkswirtschaftlich falsch. <https://www.sgb.ch/themen/wirtschaft/detail/dossier-nr-91-unternehmen-muessen-steuern-zahlen-steuergeschenke-fuer-firmen-sind-volkswirtschaftlich-falsch>. Consulté le : 11.03.2020.
- Le Monde (2020): Avec la crise due au coronavirus, la souveraineté économique ne fait plus peur au gouvernement. Von Petralugna, Cédric und Tonnelier, Audrey. https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/05/15/avec-la-crise-du-coronavirus-le-souverainisme-economique-ne-fait-plus-peur-a-l-executif_6039730_823448.html. Consulté le : 15.05.2020.
- Lutz, Georg; Mach, André et Primavesi, Riccardo (2018): Interest Group Support and Electoral Success in the Swiss Elections of 2015. A Candidate Survey Analysis. In: *Swiss Political Science Review* 24, Ausgabe 4.
- Maihofer, Andrea; Hupka-Brunner, Sandra; Schwiter, Karin; Baumgarten, Diana und Wehner, Nina (2018): Wie beeinflussen Vorstellungen von Familie und Beruf die Berufsverläufe von jungen Männern* und Frauen? Ergebnisse des Forschungsprojekts «Antizipierte Elternschaft und Berufstätigkeit. Zur Wechselbeziehung von Familien- und Berufsvorstellungen junger Erwachsener». ZGS Diskussions-Papier. Basel: Zentrum Gender Studies.
- Marcoux, Alexei (2016): The Power and the Limits of Milton Friedman's Arguments Against Corporate Social Responsibility. In *Wealth, Commerce, and Philosophy: Foundational Thinkers and Business Ethics*, edited by Eugene Heath and Byron Kaldis, p. 339–380. Chicago: University of Chicago Press.

- Melitz, Marc (2003): The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity. In: *Econometrica* 71, Ausgabe 6.
- Müller, Valérie und Salvi, Marco (2019): Digitalisierung reduziert den Stress der Eltern nicht. <https://www.avenir-suisse.ch/die-zukunft-der-unbezahlten-arbeit/>. Consulté le: 12.03.2020.
- Müller, Jürg und Ammann, Basil (2020): Was ein 5G-Moratorium für die Schweiz bedeuten würde. Zürich: Avenir Suisse.
- Naville, Martin; Buck, Raphael; Wenger, Felix; Mischke, Jan et Klei, Alexander (2019): *Switzerland Wake Up*. Zürich: McKinsey & Company.
- Ning, Lutao et Wang, Fan (2017): Does FDI bring environmental knowledge spillovers to developing countries? The role of the local industrial structure. In: *Environmental and Resource Economics*, 71 (2), p. 381–405.
- NZZ, Neue Zürcher Zeitung (2016): Für wen lobbyiert das im Herbst 2015 neu gewählte Parlament? Eine Datenanalyse. Von: Rittmeyer, Balz et Ruh, Boas. <https://www.nzz.ch/schweiz/aktuelle-themen/lobbying-im-bundeshaus-interessenvertreter-von-links-bis-rechts-ld.7112>. Consulté le: 06.03.2020.
- NZZ, Neue Zürcher Zeitung (2019): Die Mühen der Schweizer Politiker mit der Marktwirtschaft. Von: Schöchli, Hansueli. <https://www.nzz.ch/wirtschaft/die-muehen-der-schweizer-politiker-mit-der-marktwirtschaft-ld.1517550>. Consulté le: 06.03.2020.
- OECD, Organisation for Economic Co-Operation and Development (2016): How good is your job? Measuring and assessing Job Quality. <https://www.oecd.org/sdd/labour-stats/Job-quality-OECD.pdf>. Consulté le: 10.03.2020.
- OECD, Organisation for Economic Co-Operation and Development (2017): Legal tax liability, legal remittance responsibility and tax incidence. https://www.oecd-ilibrary.org/taxation/legal-tax-liability-legal-remittance-responsibility-and-tax-incidence_e7ced3ea-en;jsessionid=vPDJg8WbcF_AkJIEn2IaFbWa.ip-10-240-5-187. Consulté le: 11.03.2020.
- Oxfam (2019): Tax Revolution? Oxfam briefing on new round of global negotiations on international tax reform. https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/tax-revolution_-_oxfam_briefing_-_7_june_2019.pdf. Consulté le: 09.09.2020.
- Parzer-Epp, Verena et Wirz, Claudia (2014): *Wegbegleiterinnen der modernen Schweiz. Frauen, die die Freiheit lebten*. Zürich: Avenir Suisse et NZZ Libro.
- Peksen, Dursun et Blanton, Robert (2016): The impact of ILO conventions on worker rights: Are empty promises worse than no promises? In: *The review of International Organizations*, 10 (4). New York: Springer Science and Business Media.

- Salvi, Marco; Engler, Monika; Parzer-Epp Verena; Schellenbauer, Patrick et Wirz, Claudia (2015): Gleichstellung – Warum der Arbeitsmarkt nicht versagt. Avenir Suisse Debatte. Zürich. November 2015.
- SATW, Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften (2018): Innovationskraft der Schweizer Industrie 1997-2014: Neu bewertet. <https://www.satw.ch/de/frueherkennung/innovationskraft-der-schweizer-industrie-1997-2014-neu-bewertet/>. Consulté le: 15.09.2020
- Schmutz, Felix (2016): Measuring the Invisible: An overview of and outlook for Tax Non-Compliance estimates and measurement methods for Switzerland. In: Swiss Society of Economics and Statistics 152, Ausgabe 2.
- Schneider, Friedrich (2017): Schattenwirtschaft: Ursachen statt Bargeld bekämpfen. <https://dievolkswirtschaft.ch/de/2017/07/schneider-08-09-2017/>. Consulté le: 11.03.2020.
- Schnell, Fabian; Rühli, Lukas; Müller-Jentsch, Daniel; Rother, Natanael et Kamasa, Julian (2018): 20 Jahre Schweizer Stadtpolitik. Eine Bilanz aus liberaler Perspektive. Zürich: Avenir Suisse.
- Sen, Amartya (1993): Does Business Ethics Make Economic Sense? In: Issues in Business Ethics Quarterly, 3 (1), p. 45–54.
- Sciarini, Pascal (2014): Eppure si muove: The changing nature of the Swiss consensus democracy. In: Journal of European Public Policy 21 (1), p. 116–132.
- SECO, Staatssekretariat für Wirtschaft (2019): Bürokratiemonitor 2018. Luzern: SECO.
- SEM, Staatssekretariats für Migration (2018): Verbesserung der Integration von Flüchtlingen und vorläufig Aufgenommenen in den Arbeitsmarkt. <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/integration/berichte/va-flue/ber-arbeitsmarkt-va-flue-d.pdf>. Consulté le: 10.03.2020.
- SKBF, Schweizerische Koordinationsstelle für Bildungsforschung (2018): Bildungsbericht Schweiz 2018. Aarau: Schweizerische Koordinationsstelle für Bildungsforschung.
- Slemrod, Joel (2018): Tax Compliance and Enforcement. NBER Working Paper, No. 24799. Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- Stadelmann, David; Portmann, Marco et Eichenberger, Reiner (2013): Quantifying parliamentary representation of constituents' preferences with quasi-experimental data. In: Journal of Comparative Economics 41, Ausgabe 1.
- Stern, Susanne; Schultheiss, Andrea; Fliedner, Juliane; Iten, Rolf et Felfe, Christina (2015): Analyse der Vollkosten und der Finanzierung von Krippenplätzen in Deutschland, Frankreich und Österreich im Vergleich zur Schweiz. In: Beiträge zur Sozialen Sicherheit, Forschungsbericht 3/15. Bundesamt für Sozialversicherungen. Zürich und St. Gallen: Mai 2015.

- Stiftung Werbestatistik Schweiz (2020): Werbeaufwand 2020. <https://werbestatistik.ch/de/publikation/werbestatistik-2020/>. Consulté le : 22.09.2020
- Swiss Life (2019): Gender Pension Gap. Mythen, Fakten und Lösungsansätze rund um die Vorsorgelücke von Frauen. Swiss Life-Studie.
- Tagesanzeiger (2013): Die Schweiz ist ein Arbeiterparadies. <https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/konjunktur/die-schweiz-ist-ein-arbeiterparadies/story/29907985>. Consulté le : 10.03.2020.
- Tagesanzeiger (2019): 90 Tage Papizeit: Jetzt buhlen Firmen um Väter. Von: Grieser, Patrick. 15.03.2019. <https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/novartis-ist-fuer-vaeter-am-attraktivsten/story/18445262>. Consulté le : 12.03.2020.
- The Decolonial Atlas (2019): Names and Locations of the Top 100 People Killing the Planet. <https://decolonialatlas.wordpress.com/2019/04/27/names-and-locations-of-the-top-100-people-killing-the-planet/>. Consulté le : 13.03.2020.
- TI, Transparency International (2019): Lobbying in der Schweiz. Verdeckter Einfluss, heikle Verflechtungen, privilegierter Zugang. Transparency International Schweiz: Bern.
- Wecker, Regina; Studer, Brigitte et Sutter, Gaby (2001): Die «schutzbedürftige Frau» – Zur Konstruktion von Geschlecht durch Mutterschaftsversicherung, Nachtarbeitsverbot und Sonderschutzgesetzgebung. Zürich: Chronos Verlag.
- WEF, World Economic Forum (2019): Global Competitiveness Report 2019. Cologny/Geneva: World Economic Forum.
- Weltbank (2012): The Real Costs of Fossil Fuel Subsidies. <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2012/05/09/real-costs-fossil-fuel-subsidies>. Consulté le : 24.09.2020
- Weltbank (2020): Doing Business 2020. Comparing Business Regulation in 190 Economies. Washington: International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank.
- Wolter, Stefan C., Mühlemann, Samuel et Schweri, Juerg (2003): Why Some Firms Train Apprentices and Many Others Do Not. In: IZA Discussion Papers, No. 916.